

# Meilleurs voeux pour l'année 2016



[www.mairieaumetz.com](http://www.mairieaumetz.com)



Aumetz  
de A à Z



# Aumetz de A à Z

JOURNAL  
MUNICIPAL  
D'INFORMATION

Janvier 2016 N° 161

## MP PRESTATIONS

2 rue de Hollande - 57710 AUMETZ - Tél : 03.82.91.09.00

mpprestations@free.fr



**Electricité générale  
Amén. intérieurs / extérieurs  
VRD / Assainissements**

PAILLET René : 07.86.87.04.06  
MATHIEU Florian : 07.86.87.04.31

MP PRESTATIONS

## CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

FERREIRA Gérald 06.80.13.01.22 fax 03.82.25.32.66

-  LONGWY rue de la Faïencerie ..... **03.82.25.62.62**
-  LEXY A.S. RN 18 les Maragolles ..... **03.82.23.22.11**
-  AUDUN LE TICHE rue S. Allende ..... **03.82.59.23.00**
-  MONTMÉDY RUE DE VERDUN ..... **03.29.80.26.46**
-  LONGUYON lieu dit "les Casernes"..... **03.82.39.39.60**  
et/ou  
..... **03.82.39.49.49**

## BUREAU D'ARPENTAGE ET DE TOPOGRAPHIE

plans de masse et parcellaires • lotissements • nivellements  
implantations • études de voiries et réseaux divers • assainissements  
Expertises



**Jean-Luc BITARD S.A.**

Société de Géomètres-Experts Fonciers D.P.L.G.

**Jean-Luc BITARD**

Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.

Expert Judiciaire près la Cour d'Appel de Metz



Tél. 03 82 53 28 09  
6, rue Pépin-le-Bref

Fax 03 82 53 56 20  
57100 THIONVILLE

# SO.PRO.EST

Peinture Int. & Ext.  
Décoration  
Ravalement de façade  
Revêtement de sol  
Faux-plafonds - Cloisons

M. Pascal MARIANI

13, rue Antoine Pisslar - 57710 AUMETZ

Tél. : 03 82 59 26 75 Port : 06 72 13 86 94

## AGENDA DU MAIRE



### JUIN

- 21 - Fête de la Musique.
- 22 - Réunion nouveau quartier - Bureau municipal.
- 23 - Conseil Communautaire C.C.P.H.V.A. (Thil).
- 24 - Réunion de préparation du 14 juillet.
- 25 - Conseil d'Ecole Maternelle – Réunion de préparation du planning du gymnase.
- 26 - Conseil d' Ecole Primaire – Assemblée Générale du Club Gym et Marche (Mairie) – Feux de la Saint-Jean (Stade).
- 27 - Gala de l'association : « Les P'tites Nanas » (Salle de Spectacles).
- 28 - Assemblée Générale du Basket Club d'Aumetz (Gymnase) – Aubade de l'Harmonie.
- 29 - Bureau municipal – Rencontre S.M.I.T.U. / C.C.P.H.V.A. (Audun-le-Tiche).
- 30 - Réunion du Comité de Pilotage des Rythmes Scolaires.

### JUILLET

- 01 - Conseil d'Administration de l'A.G.A.P.E. (Mairie).
- 03 - Départ du Principal-Adjoint du Collège - Festival Vach de Blues (Villerupt).
- 04 - Festival Vach de Blues (Villerupt).
- 05 - Festival Vach de Blues (Villerupt).
- 07 - Rencontre Inspecteur Académie de Moselle. (Metz) – Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A. (Aumetz).
- 11 - Fête Nationale du 14 Juillet (Ottange).
- 13 - Bureau municipal.
- 14 - Cérémonies officielles et Festivités du 14 Juillet (Aumetz).

- 18 - Permanence municipale.
- 23 - Permanence municipale.
- 27 - Réunion de bureau travaux .

### AOUT

- 01 - Permanence municipale.
- 08 - Repas de l'Association « Les Voix de l'Est » (Trioux).
- 10 - Permanence municipale – Bureau municipal.
- 15 - Festivités du 40ème anniversaire du Challenge Gorizek (Stade).
- 24 - Permanence municipale.
- 26 - Visite de fin de Chantier des Travaux Scolaires.

### SEPTEMBRE

- 01 - Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A.
- 03 - Commission du P.L.U.I. (Thil).
- 08 - Rencontre Atelier des Territoires / Elaboration du P.L.U. Intercommunal – Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A. – Bureau municipal.
- 09 - Commission du P.L.U.I. (Aumetz).
- 10 - Réunion Aire d'Accueil des gens du voyage. (Villerupt) – Commission P.L.U.I. (Audun-le-Tiche).
- 14 - Assemblée Générale de l'A.P.E. (Maison des associations).
- 16 - Entretiens d'embauche – Permanence municipale.
- 17 - Forum Déplacement Villes Moyennes (Villerupt).
- 18 - Bureau des Adjointes \_ Entretiens d'embauche.
- 20 - Festivités du 60ème anniversaire de l'Association Familiale Franco Italienne.
- 21 - Réunion assainissement S.E.A.F.F.
- 22 - Conseil Communautaire (Ottange).

- 23 - Réunion Budget Communal.
- 25 - Départ en retraite communal – repas des Bénévoles Fête de la Musique et du 14 Juillet.
- 29 - Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A.

### OCTOBRE

- 02 - Bureau adjoints – Rdv Urbanisme – Réunion Lorraine Conseils.
- 04 - Repas des Vendanges de l'A.T.S.O. (Salle de Spectacles) – Bourse aux Livres de la Médiathèque (Temple).
- 07 - Rencontre E.P.A. / Maires de la C.C.P.H.V.A. – Rencontre avec les Conseillers Départementaux.
- 08 - Permanence municipale.
- 09 - Fête Nationale de la Science (Salle de Spectacles).
- 10 - Fête Nationale de la Science (Mairie).
- 13 - Petit-Déjeuner avec le Sous-Préfet. (Mairie) – Conseil Municipal (Mairie).
- 14 - Rencontre bureau d'études assainissement.
- 15 - Cérémonies des noces d'or et de diamant (Salle de Spectacles).
- 16 - Réunion des Adjointes – Réunion de travail nouveau quartier.
- 17 - Festivités du bicentenaire de l'Harmonie d'Ildrija (Ildrija).
- 20 - Réunion de travail sur la prise de compétence petite-enfance par la C.C.P.H.V.A. – Bureau Communautaire.
- 21 - Atelier Citoyen P.L.U.I. (Salle de Spectacles).
- 23 - Assemblée Générale « Non à la Carrière » (Villerupt).
- 24 - Permanence municipale – Diner Spectacle Association « Les Ailes d'Eurydice ».
- 27 - Rencontre du directeur de l'EPA Alzette-Belval – Bureau Communautaire C.C.P.H.V.A.



## SOMMAIRE

- . Sommaire, édito, Agenda du Maire.....3
- . Conseil municipal.....4-5-6-7-8-9-10
- . Vie municipale.....11-12-13-14
- . C.C.A.S.....15-16-17
- . Calendrier 2016.....18
- . Médiathèque.....19
- . Enfance.....20
- . Travaux.....21
- . Infos.....22
- . Vie associative.....23-24-25-26-27
- . État civil.....28

Cher(e) Aumessois et Aumessoises

2015 a été une année horrible marquée tout particulièrement par des attentats aveugles commis par des barbares.

Je souhaite tout simplement que de tels crimes ne se reproduisent pas en 2016.

Du point de vue de l'action municipale, 2015 a été une année une année de transition.

Elle a cependant vu la réalisation de la dernière phase de travaux pour la Place de l'Hôtel de Ville, du chantier de renouvellement des fenêtres aux écoles, de réfection et d'isolation des toitures de l'école Marie Curie, des opérations de réhabilitation dans les logements du 42 rue Foch et de la salle du Temple. Les services techniques se seront vus dotés d'un nouvel engin de chantier.

2016 sera une année de préparations :

- Préparation d'un grand chantier : une nouvelle médiathèque dans laquelle sera intégré le foyer de l'association du 3e âge. Nous aimerions que ces locaux puissent avoir à certains moments une vocation plus intergénérationnelle. Nous étudions la possibilité de transférer dans ce même lieu les activités de l'école de musique. Les travaux devraient débuter en 2017.
- Préparation de la construction d'un nouveau quartier. Quartier dont la conception tiendra compte des orientations du label « Territoire à

Énergie Positive et à Croissance verte » attribué à la Communauté de communes Pays Haut Val d'Alzette et de certaines préconisations du Projet Stratégique et Opérationnel de l'EPA Alzette Belval.

Préparations donc, mais réalisations néanmoins: nous prévoyons de régler en 2016 le problème récurrent de la rue de l'Ancienne Mairie : assainissement et revêtement routier.

Mes chers concitoyens, je souhaite qu'en 2016 l'on se souvienne au niveau des exécutifs des nouvelles régions des engagements pris par de nombreux « grands responsables » au lendemain des élections. Je souhaite que l'espoir reprenne vigueur dans notre pays : espoir que nous soient épargnés de nouvelles tragédies, espoir que le « bien vivre ensemble » progresse, espoir que nos responsables politiques, ceux qui gouvernent actuellement, retrouvent le sens des priorités : solidarité, équité, égalité, partage et justice.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2016, pleine de bonnes choses, santé, sérénité, prospérité, bref que du bonheur.



Le Maire  
Gilles DESTREMONT

### NOVEMBRE :

- 03 - Inauguration de la Journée de Formation des Commissaires Enquêteurs de Moselle (Temple). – Inauguration des nouveaux locaux du S.M.I.T.U. (Thionville).
- 05 - Réunion du Planning de la salle de Spectacles (Mairie).
- 07 - Cérémonies de la Sainte-Geneviève (Audun-le-Tiche).
- 08 - Concert d'Automne de l'Harmonie (Salle de Spectacles).
- 09 - Festival du Film Italien (Aumetz).
- 10 - Apéritif de l'Amitié de l'ON.A.C. pour les cérémonies du 11 Novembre (Salle de Spectacles).
- 11 - Cérémonies du 96ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre (Aumetz) – Cérémonies de la Victoire de 1918 (Rédange).
- 12 - Réunion préparatoire du Marché de Noël d'Aumetz .
- 13 - Rassemblement citoyen en hommage aux victimes du 13 novembre (Monument aux Morts).
- 15 - Bourse aux jouets du Comité des Fêtes – Rassemblement en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre (Villerupt) – Rassemblement en hommage aux victimes du 13 novembre (Thionville).
- 16 - Départ en retraite du Directeur Général Adjoint de l'E.P.A. Alzette-Belval (Russange) – Bureau municipal – Présentation du nouveau quartier.
- 17 - Permanence municipale.
- 20 - Comité de Pilotage de la Maison du Luxembourg (Thionville) – Pot de l'Amitié de l'U.S. Football (Salle de Spectacles) – Beaujolais Nouveau de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers (Foyer Paroissial).

- 21 - Soirée Moules-Frites U.S. Football (Salle de Spectacles).
- 24 - Réunion Schéma de développement économique et commercial (Mairie) – Bureau des Adjointes.
- 25 - Réunion du Comité de Pilotage Economique P.L.U.I. (Audun-le-Tiche).
- 28 - Remise de la médaille de l'ordre de Lafayette au garde des bois (Mairie).
- 30 - Réunion des maires et parents d'élèves des collègues d'Aumetz et d'Audun-le-Tiche (Mairie).

### DECEMBRE

- 03 - Bureau des Adjointes – Réunion de travaux « Rue de l'Ancienne Mairie ».
- 04 - Téléthon (Ecole Primaire) – Saint-Nicolas municipal.
- 6 - Elections régionales 1er tour – Marché de Noël (Place de l'Hôtel de Ville).
- 8 - Réunion d'échanges Maires et E.P.A. Alzette-Belval (Russange).
- 9 - Réunion de travaux du nouveau quartier Mairie/C.C.P.H.V.A./E.P.A./I.T.B. (Mairie).
- 10 - Gouter de Noël des Anciens (Mairie) – Réunion préparatoire des travaux (Mairie) – Marché de Noël de l'école primaire.
- 12 - Réunion Zone Commerciale.
- 13 - Elections régionales 1er tour – Marché de Noël (Place de l'Hôtel de Ville).
- 14 - Bureau municipal.
- 15 - Bureau des Adjointes – Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- 18 - Permanence municipale – Remise des diplômes Collège Lionel Terray.
- 19 - Tournoi de Poker du Téléthon (Mairie).

### JANVIER

- 05 - Permanence municipale – Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- 07 - Cérémonie des Vœux Knutange.
- 08 - Bureau des Adjointes – Réunion Multi-Accueil.
- 10 - Befana de l'A.F.F.I. (Salle de Spectacles).
- 11 - Bureau municipal.
- 12 - Permanence municipale.
- 13 - Cérémonie des Vœux Mont-Saint-Martin – Cérémonie des Vœux Audun-le-Tiche.
- 14 - Réunion de Service – Permanence municipale. – Commission Transport C.C.P.H.V.A. – Cérémonie des Vœux Rédange.
- 15 - Cérémonie des Vœux Aumetz.
- 16 - Cérémonie des Vœux Crusnes – Cérémonie des Vœux Fameck.
- 17 - Théâtre du Comité des Fêtes (Salle de Spectacles).
- 19 - Conseil d'Administration C.C.A.S. – Conseil Communautaire C.C.P.H.V.A. (Villerupt).
- 20 - Restitution du Schéma de développement économique et commercial / Commission développement économique C.C.P.H.V.A. (Salle des Spectacles).
- 22 - Ateliers de mutualisation (Audun-le-Tiche).
- 26 - Commission finances (Villerupt) – Cérémonie des Vœux du Président du Conseil Départemental (Metz).
- 27 - Permanence municipale – Présentation de la loi Notre (M.J.C. Audun-le-Tiche).
- 28 - Rencontre Bureau études retombées financières E.P.A.
- 30 - Promenade et découverte de l'Aménagement E.P.A. sur Cantebonne (Villerupt).
- 31 - Assemblée Générale « Génération Country » (Salle de Spectacles).

## SEANCE DU 10 JUIN 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles DESTREMONT, Maire.

**Etaient présents :** M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine - M. PITUELLO Henri - Mme LEBRUN Marie - Mme HUMBERT Bernadette - Mme SPANIOL Paola - Mme CANGINI Isabelle - M. RIGHETTI Sébastien - M. KOGOVSSEK David - Mme LEGER Céline - Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie. Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent excusé ayant donné pouvoir :** M. RISSER Patrick à M. DESTREMONT Gilles - M. BOURGUIGNON Nicolas à M. LAURENT Maurice - M. ANGELI Hervé à M. PITUELLO Henri - Mme KRANTIC Véronique à Mme CANGINI Isabelle - M. GASCHEN Emmanuel à M. RIGHETTI Sébastien - Mme HUBERT Amandine à Mme RENNIE Madeleine.

Départ de Madame LEBRUN Marie à 20 heures 35 minutes en cours de discussion du point 2015-48, procuration donnée à Madame SPANIOL Paola à partir de ce point.

Monsieur RIGHETTI Sébastien a été élu Secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2015.

**INFORMATION** sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

**N° 2015-44 :** Fixation du tarif de vente du stère de bois des parcelles communales pour l'année 2015 et attribution des lots.

**N° 2015-51 :** Signature d'un MAPA pour la l'acquisition d'une chargeuse sur pneus.

**2015/52 :** Signature d'un MAPA pour le remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments abritant les écoles Paul Verlaine et Marie Curie.

**N°2015-45 :Vente d'une parcelle de terrain communal au lieu-dit «Corps de Garde».**

### A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** la vente de la parcelle situé au lieu-dit «CORPS DE GARDE» Section II Parcelle II 19, d'une contenance de 1 ha 03 a 36 ca « à la SCI «LA CROIX D'AUDUN» représentée par son gérant, M. Nicolas WEILER, domicilié 15, route d'Errouville à 54680 CRUSNES, au prix de 2.000,00 €, conforme à l'estimation de la Division Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques.

- **ENTERINE** la vente du terrain désigné ci-dessus,

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette vente,

- **CHARGE** l'étude de Maître SERSEN, notaire à VILLERUPT (54190), de rédiger tous les actes relatifs à cette vente et de les transmettre au Pôle de l'Enregistrement et au Tribunal d'Instance pour inscription au Livre Foncier,

- **DECIDE** que les recettes relatives à cette vente seront inscrites au Budget Primitif de l'année en cours aux chapitres et articles 024 : Produit des cessions d'immobilisations,

- **RAPPELLE** que tous les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-46 : Cession d'un terrain à la SCI «LA CROIX D'AUDUN».**

### A L'UNANIMITE

- **CERTIFIE** que le terrain dénommé «CORPS DE GARDE» vendu à la «SCI «LA CROIX D'AUDUN» représentée par son gérant, M. Nicolas WEILER, domicilié 15, route d'Errouville à 54680 CRUSNES, faisant l'objet de la délibération n° 2015/12 du 20 février 2015, d'une contenance totale de 1 ha 57 a 20 ca, originairement cadastré Section II Parcelle 64, est composé des parcelles suivantes :

- Section II Parcelle n° 120/64 d'une contenance de 1 ha 43 a 49 ca,

- Section II Parcelle n° 121/64 d'une contenance de 1 a 04 ca,

- Section II Parcelle n° 122/64 d'une contenance de 2 a 49 ca,

- Section II Parcelle n° 123/64 d'une contenance de 2 a 76 ca,

- Section II Parcelle n° 124/64 d'une contenance de 7 a 42 ca,

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette vente,

- **CHARGE** l'étude de Maître SERSEN, notaire à VILLERUPT (54190), de rédiger tous les actes relatifs à cette vente et de les transmettre au Pôle de l'Enregistrement et au Tribunal d'Instance pour inscription au Livre Foncier,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-47 :Approbation de la modification des statuts du SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville : Adhésion de la commune de BRAINVILLE.**

### A L'UNANIMITE

- **EMET** un avis favorable à l'adhésion de la commune de BRAINVILLE au SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville,

- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Henri PITUELLO tiens à saluer l'efficacité du SIVU par le service rendu à la population. Madame Marie-Paule CHARY déplore quant à elle l'absence de civisme de certains propriétaires de chiens : les déjections canines polluent les trottoirs et espaces verts communaux. Il conviendrait de rappeler le règlement communal s'appliquant aux animaux domestiques. Monsieur le Maire en prend acte et exprime son accord avec Madame CHARY : il est regrettable que malgré tous les recommandations émises et les dispositions prises par la municipalité, il reste quelques personnes faisant preuve d'incivilité.

**N°2015-48 :** Convention d'entente entre la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et la Commune d'Aumetz pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol.

### A L'UNANIMITE

- **DECIDE** de confier, par voie de convention, l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (C.A.V.F.),

- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire pour déterminer les modalités de la réalisation de cette prestation,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toutes pièces administratives, techniques, financières, comptables et juridiques se rapportant à la présente décision.

**N°2015-49 :** Motion de soutien à l'Office National des Forêts.

### A L'UNANIMITE

- **DEMANDE** à l'Etat de conforter le régime forestier dont bénéficient les forêts de collectivités de sorte qu'il continue de répondre aux exigences suivantes :

- un caractère national permettant la péréquation entre les territoires  
- un contenu en terme de missions qui garantisse la protection de la forêt et le service public aux usagers, à minima, à leurs niveaux actuels.

- **DEMANDE** à l'Etat de continuer à confier la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts de collectivités à un acteur unique : l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission de service public et ce conformément aux dispositions du Code Forestier. Pour être en capacité de remplir cette mission, l'Office National des Forêts doit voir ses moyens humains augmentés,

- **REAFFIRME** son attachement aux missions de service public et d'intérêt général de l'ONF,

- **ESTIME** que le financement de la gestion forestière relève du rôle de l'Etat,  
- **APPORTE** son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national,

- **SOUHAITE** que ses demandes soient prises en compte par le contrat Etat/ONF/FNCOFOR pour la période 2016-2020, actuellement en cours de négociation.  
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-50** : Création d'un lotissement communal dénommé «ECOQUARTIER ZOLA» au lieu-dit «Sur le Chemin de Bassompierre».

## A L'UNANIMITE

- **ACCEPTE** le projet de création d'un lotissement communal sur la parcelle 127 section 7, d'une surface de 1 ha 75 a 77 ca classée en Zone IAU du PLU

- **DECIDE** la création d'un Budget Annexe Lotissement qui sera dénommé «ECOQUARTIER ZOLA»

- **ADOpte** le Budget Primitif 2015 de ce lotissement et l'arrête comme indiqué ci-dessous :

### INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Compte 3351 : 100.000,00 €  
Compte 3354 : 100.000,00 €  
Compte 3355 : 100.000,00 €  
TOTAL : 300.000,00 €

Recettes :

Compte 3555 : 300.000,00 €  
TOTAL : 300.000,00 €

### FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Compte 6015 : 100.000,00 €  
Compte 6045 : 100.000,00 €  
Compte 605 : 100.000,00 €  
TOTAL : 300.000,00 €

Recettes :

Compte 7133 : 300.000,00 €  
TOTAL : 300.000,00 €

Soit un budget prévisionnel 2015

s'équilibrant à 300.000,00 € en Dépenses et Recettes de Fonctionnement et 300.000,00 € en Dépenses et Recettes d'Investissement,

- **PRECISE** que ce budget est voté par chapitre,

- **PREND** acte que l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement seront constatées dans ce budget annexe, y compris les frais liés aux divers réseaux,

- **DECIDE** d'assujettir ce budget au régime réel normal trimestriel de la TVA à 20 %,

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les déclarations auprès de l'Administration Fiscale,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à la création de ce lotissement.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la mission de maîtrise

d'œuvre pour la création de ce lotissement et à signer toutes les pièces s'y rapportant.-

- **PRECISE** que le prix de cession des terrains sera fixé par délibération en fonction du projet de résultat issu de l'équilibre de ce budget après étude et établissement de tous les coûts de travaux et autres charges nécessaires à la réalisation du lotissement.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-53** - Location de locaux à usage professionnel (bureaux situés au-dessus de la poste).

## A L'UNANIMITE

- **ACCEPTE** que les locaux d'une surface de 90 m2 situés au 1er étage du bâtiment abritant la Poste d'Aumetz (17, rue du Maréchal Foch à Aumetz), composés d'un couloir, de 4 bureaux, d'une salle de réunion, et de sanitaires sur le palier, soient loués à la CCPHVA à compter du 1er septembre 2015, - **FIXE** le loyer annuel hors charges à 7.200,00 €. Ce loyer sera payable par trimestres échus les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.

- **DECIDE** que ce loyer sera révisé à l'issue du présent bail et lors de chaque renouvellement en fonction de la variation des valeurs locatives de locaux similaires, étant précisé que la variation ainsi constatée ne saurait excéder celle de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE, l'indice de base départ étant le dernier publié au jour de la signature du bail, - **FIXE** le montant de la provision pour charges annuelles à 240,00 €. Le versement de cette provision se fera trimestriellement par quart en même temps que le versement du loyer,

- **ACCEPTE** que les travaux de rénovations de l'entrée et des sanitaires soient pris en charge par la Mairie,

- **ACCEPTE** que les travaux d'aménagements intérieurs, d'installations techniques (câblages informatiques, téléphonie, ...), et d'embellissements soient réalisés aux seuls frais de la CCPHVA. Celle-ci ne pourra réclamer aucune compensation pour ces travaux lors de la résiliation du bail.

- **DECIDE** que, par dérogation à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, le bail sera conclu pour une durée de 3 (trois) ans et sera renouvelable tacitement par période d'un an, sauf intention contraire de l'une des parties notifiée à l'autre partie au moins six mois à l'avance,

- **DECIDE** qu'un état des lieux des locaux loués sera réalisé avec un représentant de la CCPHVA et un représentant de la Mairie, - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail relatif à cette location ainsi que toutes pièces s'y rapportant,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

## DIVERS :

Rythmes scolaires : Madame Marie-Paule CHARY souhaiterait connaître les modalités d'applications de la réforme des rythmes scolaires lors de la prochaine rentrée : Monsieur le Maire l'informe que ces modalités sont en pleine étude et discussion. Un bilan sera fait en fin d'année scolaire avec les enseignants et les intervenants de l'année et que les décisions seront prises après ce bilan et en concertations avec les différentes parties intéressées.

Accueil en crèche : Madame Marie-Paule CHARY souhaiterait savoir de quelle manière se font les inscriptions et l'accueil en crèche. Monsieur le Maire l'informe que les enfants de la commune et des communes ayant conventionné avec Aumetz sont prioritaires. Un étude interne est en cours afin d'optimiser le fonctionnement de celle-ci et du multi-accueil en général afin de pouvoir proposer de manière ponctuelle des places aux enfants n'étant pas inscrit de manière continue.

Passage piétons face au stade : Madame Marie-Paule CHARY trouve ce passage dangereux de nuit et demande s'il était possible d'y installer un éclairage spécifique. Monsieur le Maire l'informe que ce passage est situé sur une route départementale et qu'il se rapprocherait du Conseil Départemental afin d'étudier les solutions possibles pour remédier à la dangerosité de ce passage piétons.

Ouverture d'une 4ème classe de maternelle : Madame Marie-Paule CHARY fait part au Conseil de l'inquiétude de quelques parents d'élèves et de nommément la directrice de l'école maternelle sur les moyens qui seront mis à disposition de l'école lors de l'ouverture de la 4ème classe de maternelle. Monsieur le Maire en est très étonné et informe le Conseil que la décision d'ouverture officielle de cette 4ème classe est très récente mais que des discussions ont déjà eu lieu, sur demande du Bureau Municipal, entre Madame Marie LEBRUN, Adjointe déléguée aux affaires scolaires et Madame Claire POULAIN, Directrice de l'école maternelle dès l'annonce officielle de cette ouverture. Les moyens matériels pour les enfants (mobilier, matériel scolaire, ...) sont prévus au budget et seront mis en place à la prochaine rentrée scolaire.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 22 H 00.

## SEANCE DU 13 OCTOBRE 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles DESTREMONT, Maire.

**Etaient présents :** M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine - M. PITUELLO Henri - Mme LEBRUN Marie - M. RISSER Patrick - M. BOURGUIGNON Nicolas - Mme HUMBERT Bernadette - M. ANGELI Hervé - Mme SPANIOL Paola - Mme CANGINI Isabelle - M. RIGHETTI Sébastien - M. GASCHEN Emmanuel - M. KOGOVSSEK David - Mme HUBERT Amandine - Mme LEGER Céline - Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie. Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent** **excusé** **ayant** **donné**  
**pouvoir :** Mme KRANTIC Véronique  
à Mme RENNIE Madeleine.

Départ de Madame LEBRUN Marie et Messieurs GASCHEN Emmanuel et KOGOVSSEK David à 20 h 30 au cours de la discussion du point 2015/62 «Fixation des tarifs relatifs au périscolaire du Multi-accueil « Les Chrysalides ».

Retour de Messieurs GASCHEN Emmanuel et KOGOVSSEK David à 20 h 40 au cours de la discussion du point 2015/64 «Décision Modificative n° 1 du Budget Principal».

Monsieur RISSER Patrick a été élu Secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 10 juin 2015.

**INFORMATION** sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

**2015/54 :** Vente d'engins de chantier : Tracteur (chargeur sur pneus) de marque CASE modèle 580F4444 et Engin de chantier (tondeuse) de marque BCS modèle Hydro 541643.

**2015/55 :** Signature d'un MAPA pour la réfection des toitures des bâtiments abritant les écoles Paul Verlaine et Marie Curie.

**2015/56 :** Signature d'un MAPA pour la mission de Maîtrise d'Œuvre pour la création du lotissement communal «Quartier Zola» au lieu-dit «Sur le Chemin de Bassompierre». Signature d'une convention de service pour une intervention de piégeage d'animaux nuisibles sur le ban communal (hors territoire communal adjugé à la chasse).

**N°2015-58 :** Versement de subventions aux associations dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

### A L'UNANIMITE

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :  
. Protection Civile 2ème trimestre (12

participations + 175 € de matériel) : 355,00 €  
. Protection Civile 3ème trimestre (9 participations + 250 € de matériel) : 385,00 €  
. Club d'Echec 2ème trimestre (12 participations) : 180,00 €  
. Club d'Echec 3ème trimestre (10 participations) : 150,00 €  
. Généalogie 2ème trimestre (10 participations) : 150,00 €  
. Généalogie 3ème trimestre (9 participations) : 135,00 €  
. Harmonie Municipale 2ème trimestre (11 participations) : 165,00 €  
. Amonferlor 2ème trimestre (10 participations) : 150,00 €  
. Association des Parents d'Elèves 2ème trimestre (5 participations) : 75,00 €  
. Association des Algériens 3ème trimestre (2 participations) : 30,00 €

Représentant un total de : 1.775,00 €

- **DECIDE** que cette somme sera inscrite et mandatée sur le Budget Primitif 2015 de la commune au Chapitre 65, Article 6574.

- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association bénéficiaire.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-59 :** Versement d'une subvention à «Génération 78» pour la réalisation d'une stèle en mémoire des anciens mineurs.

### A L'UNANIMITE

- **DECIDE** qu'une subvention d'un montant de 150,00 €uros sera versée à l'association «Génération 78» de FONTOY pour la réalisation d'une stèle en mémoire des anciens mineurs.

- **DECIDE** que cette somme sera inscrite et mandatée sur le Budget Primitif 2015 de la commune au Chapitre 65, Article 6574.

- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association bénéficiaire.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-60 :** Versement d'une subvention à l'Harmonie d'Aumetz pour son déplacement en Slovénie pour le 350ème anniversaire de l'Harmonie des Mineurs d'Idrija.

**A L'UNANIMITE** (Madame SPANIOL Paola, conseillère municipale intéressée, ne prend pas part au vote de cette subvention).

- **DECIDE** qu'une subvention d'un montant de 1.000,00 €uros sera versée à l'association «Harmonie d'Aumetz» pour son déplacement en Slovénie, dans le cadre des festivités organisées pour fêter le 350ème anniversaire de l'harmonie des Mineurs d'Idrija, ville avec laquelle Aumetz est jumelée.

- **DECIDE** que cette somme sera inscrite et mandatée sur le Budget Primitif 2015 de la

commune au Chapitre 65, Article 6574.

- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association bénéficiaire.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-61 :** Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 1ère Classe titulaire, d'un poste d'ATSEM de 1ère classe en Contrat d'Avenir, suppression d'un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 1ère Classe Contractuel

### A L'UNANIMITE

- **DECIDE** la suppression d'un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 1ère Classe Contractuel non pourvu,

- **DECIDE** la création d'un poste d'Auxiliaire de Puériculture de 1ère Classe Titulaire à temps plein,

- **DECIDE** la création d'un poste d'ATSEM de 1ère classe Contractuel dans le cadre d'un Contrat d'Avenir à 35 Heures/semaine rémunéré sur la base du tarif horaire du SMIC en vigueur,

- **DECIDE** que le tableau des effectifs est modifié en conséquence et mis à jour comme suit :

- **DECIDE** l'inscription au Budget des crédits correspondants.

- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

**N°2015-62 :** Fixation des tarifs relatifs au périscolaire du Multi-accueil « Les Chrysalides ».

### A L'UNANIMITE

- **DECIDE** de fixer les tarifs suivants par enfant à compter du 1er novembre 2015 :

- **RAPPELE** que le règlement des factures relatives aux activités périscolaires seront encaissées par le biais de la régie de recettes « Périscolaire » du Multi-accueil « Les Chrysalides »,

- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-63 :** Inscription de chemins et sentiers communaux de randonnée pédestre au PDIPR 57

### A L'UNANIMITE

- **DONNE** un avis favorable à l'ensemble du plan présenté sur les documents cartographiques ci-joints,

- **AUTORISE** la pose de jalonnements permanents du cheminement à l'aide du balisage et de la signalétique homologués,

- **S'ENGAGE** à veiller au maintien des équipements de signalisation de l'itinéraire,

- **DEMANDE** au Conseil Départemental d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée les chemins ruraux et sentiers communaux listés ci-dessous et répertoriés sur les cartes et les tableaux joints:

GRADES	Cat.	Effectif	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
Attaché Territorial	A	1	1	0	
Adjoint Administratif. Ppal 1 <sup>ère</sup>	C	1	1	0	
Adjoint Administratif. 1 <sup>ère</sup> C	C	2	2	0	
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> C	C	2	1	0	
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
Technicien	B	1	1	0	
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Cl.	C	7	5	2	1 * 17,5 et 1 * 25 Heures/Sem
<b>SECTEUR ANIMATION</b>					
Adj. d'Animat. 1 <sup>ère</sup> Clas..	C	2	2	0	
Adj. d'Animat. 2 <sup>ème</sup> Clas.	C	6	5	0	
<b>SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL</b>					
Infirmier Classe Normale	A	1	1	0	
Educateur de Jeunes Enfants	B	1	1	0	
Auxiliaire Puer 1 <sup>ère</sup> Classe	C	3	2	0	
ATSEM 1 <sup>ère</sup> Classe	C	3	1	1	1 * 28 Heures/Semaine
<b>SECTEUR CULTUREL</b>					
Assistant Cons. Du Patrim.	B	1	1	0	
Adj. Patrimoine 1 <sup>ère</sup> Clas.	C	1	1	0	
<b>SECTEUR POLICE</b>					
Chef de Service de Police Mun.	B	1	0	0	
Chef de Police Municipale	C	1	1	0	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>34</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	

<b>CAE - CUI - CONTRACTUELS</b>					
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Cl.	C	8	8	6	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint Administrat. 2 <sup>ème</sup> Cl.	C	3	3	3	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Auxiliaire Puer 1 <sup>ère</sup> Cl.	C	1	0	0	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint d'Animation 2 <sup>ème</sup> cl. TC	C	4	4	2	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
ATSEM 1 <sup>ère</sup> Classe TC	C	3	3	0	CAE - CUE - CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>19</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>53</b>	<b>44</b>	<b>14</b>	

	T 1	T 2	T 3	T 4	Jours concernés
<b>QUOTIENT :</b>	B < 5000	5000 ≤ B < 8000	8000 ≤ B < 10000	B > 10000	
Accueil Périscolaire :	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif	
Matin	2,40	2,50	2,60	2,80	L/Ma/M/J/V
Midi avec cantine	7,10	7,50	8,50	8,70	L/Ma/M/J/V
Périscolaire à l'heure :					
de 15h15 à 16h15	1,85	1,90	2,05	2,15	L/V
de 16h15 à 17h15	1,85	1,90	2,05	2,15	L/V
de 17h15 à 18h15	1,85	1,90	2,05	2,15	L/V
1/2 heure supplémentaire à partir de 18h15	1,50	1,50	1,50	1,50	L/Ma/J/V
Accueil TAP Maternel le : (15h15/16h00)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Ma/J
Accueil TAP Maternel le Exceptionnel	1,55	1,55	1,55	1,55	Ma/J
Accueil Maternelle après TAP : à l'heure	1,85	1,90	2,05	2,15	Ma/J
Accueil TAP Élémentaire : (15h15/16h45)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Ma/J
Accueil TAP Élémentaire Exceptionnel	3,10	3,10	3,10	3,10	Ma/J
Accueil Élémentaire après TAP : à l'heure	1,85	1,90	2,05	2,15	Ma/J
Centre du Mercredi :					
13h30/17h30	5,40	6,00	6,60	7,10	M
1/2 heure supplémentaire à partir de 17h30	1,50	1,50	1,50	1,50	ACM et Mercredi
<b>ACM :</b>					
Journée	14,80	16,20	17,60	18,80	
Semaine	67,70	74,50	83,00	90,10	
Journée + Matin	17,20	18,70	20,20	21,60	
Semaine + Matins	79,70	87,00	96,00	104,10	

B = total salaires du ménage / nombre de personnes au foyer

## Circuit « Entre Plaine et forêts »

- Chemin n°: 1 – Parcelle : 0884 – Section : 03
- Chemin n°: 2 – Parcelle : 0024 – Section : 05
- Chemin n°: 3 – Parcelle : 0885 – Section : 03

## Circuit « La Borne de Fer »

- Chemin n°: 1 – Parcelle : 0001 – Section : 23

## Circuit « le Chevalement »

- Chemin n°: 1 – Parcelle : 0029 – Section : 05
- Chemin n°: 2 – Parcelle : 0884 – Section : 03
- Chemin n°: 3 – Parcelle : 0885 – Section : 03

- **S'ENGAGE** à ne pas aliéner l'emprise des chemins ruraux et sentiers communaux inscrits au plan,

- **S'ENGAGE** en cas de nécessité d'aliénation d'un chemin rural ou d'un sentier communal inscrit au plan, à informer le Conseil Départemental et à lui proposer obligatoirement, sous peine de nullité, un itinéraire de substitution qui doit être approprié à la randonnée et ne pas allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des paysages traversés.

Toute opération publique d'aménagement foncier doit également respecter ce maintien ou cette continuité,

- **S'ENGAGE** à interdire la coupure des chemins par des clôtures.

- **DONNE** Pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-64** : Décision Modificative n° 1 du Budget Principal.

## A L'UNANIMITE

- **DIT** qu'en dépenses d'investissement :

. l'article 21312/1006 : Bâtiments Scolaires chapitre 21 est abondé d'un montant de : 360.000,00 €

. l'article 21318/1005 : Autres Bâtiments Publics chapitre 21 est diminué d'un montant de : - 200.000,00 €

. l'article 21538/1007 : Autres Réseaux chapitre 21 est abondé d'un montant de : 80.000,00 €

. l'article 2188/1014 : Autres Immos Corporelles chapitre 21 est abondé d'un montant de : 10.000,00 €

soit une augmentation totale des Dépenses en Section d'Investissement de : 250.000,00 €

**DIT** qu'en recettes d'investissement :  
. l'article 1322/1006 : Subventions Région chapitre 13 est abondé d'un montant de : 100.000,00 €

. l'article 1641/000 : Emprunts en Euros chapitre 16 est abondé d'un montant de : 150.000,00 €  
soit une augmentation totale des Recettes en Section d'Investissement de : 250.000,00 €

**DIT** qu'en dépenses de fonctionnement :  
. l'article 6413 : Personnel Non Titulaire chapitre 012 est abondé d'un montant de : 3.000,00 €

. l'article 64168 : Autres Emplois d'Insertion chapitre 012 est abondé d'un montant de : 10.000,00 €

. l'article 6455 : Cotisations Assurance Personnel chapitre 012 est abondé d'un montant de : 8.000,00 €

. l'article 6458 : Cotisations Organismes Sociaux chapitre 012 est abondé d'un montant de : 4.000,00 €

. l'article 678 : Autres Charges

Exceptionnelles chapitre 67 est abondé d'un montant de : 1.500,00 €

. soit une augmentation totale des Dépenses en Section de Fonctionnement de : 26.500,00 €

- **DIT** qu'en recettes de fonctionnement :

. l'article 6419 : Remboursement sur Rémunérations chapitre 013 est abondé d'un montant de : 25.000,00 €

- l'article 7788 : Produits Exceptionnels Divers chapitre 77 est abondé d'un montant de : 1.500,00 €

. soit une augmentation totale des Recettes en Section de Fonctionnement de : 26.500,00 €

- **CONSTATE** que les Dépenses et Recettes de la Section d'Investissement s'équilibrent chacune à +250.000,00 €.

- **CONSTATE** que les Dépenses et Recettes de la Section de Fonctionnement s'équilibrent chacune à +26.500,00 €.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-65** - Avis sur une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien à OTTANGE.

**A L'UNANIMITE**

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** à l'exploitation, par la Société SEPE CROIX SAINT-MARC d'un parc de 8 éoliennes sur le territoire de la commune de OTTANGE (57840).

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-66** - Retenue de Garantie Entreprise Lor Techni Travaux.

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** de ne pas restituer la somme de 3.935,01 €, représentant la retenue de garantie relative au marché de travaux de revêtement de sols effectués lors de la réhabilitation de la Salle Polyvalente et de l'imputer en recettes de fonctionnement du Budget Principal Communal à l'article 7718 «Produits Exceptionnels».

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-67** - Contrats d'Assurance des Risques Statutaires du Personnel.

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** :

Que la Commune d'Aumetz charge le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs

collectivités locales intéressées.

La convention devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la CNRACL : décès, accident, maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.

- Agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité, adoption, reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique.

Elle devra prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour une durée de 4 ans et être gérée sous le régime de la capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions en résultant.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-68** - Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** de prescrire la modification du PLU conformément aux dispositions des articles L123-13-1 et L123-13-2 du code de l'urbanisme et que les objectifs poursuivis sont :

- Revoir les contraintes du règlement (écrit et graphique) et de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), pour favoriser une opération de construction en zone IAUa.

- Ajuster un ou plusieurs emplacements réservés en fonction de l'évolution récente de l'urbanisation dans les secteurs concernés.

- Revoir l'ensemble des pièces du PLU pour des ajustements possibles.

- **DECIDE** de mener à bien la concertation prévue à l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, l'association des habitants de Aumetz, des associations locales et des autres personnes concernées par :

- l'ouverture d'un registre en mairie pour y consigner les observations,

- la parution dans la presse,

- le site internet de la commune.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration de la modification du PLU.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

- **DIVERS** :

Intervention de Madame CHARY Marie-Paule qui souhaiterait savoir où en est l'étude et le projet de réhabilitation de l'ancien cinéma. Monsieur le Maire l'informe que l'étude est en cours, qu'un projet sommaire lui a été présenté mais qu'il doit encore être affiné.

Un projet détaillé et un chiffrage des coûts devraient être présentés au Conseil dans les prochains mois.

Intervention de Madame CHARY Marie-Paule qui s'inquiète des affaissements à proximité du lotissement «Carreau de la Mine 3». Monsieur le Maire l'informe que le bureau d'études GEODERIS ainsi que la DRIRE ont mené des études sur les failles découvertes à cet endroit mais qu'il n'y a, selon les informations reçues, aucune inquiétude à avoir, elles ne résultent pas d'effondrements miniers et ne se propageront pas vers les habitations. Monsieur Henri PITUELLO, président de l'Association de sauvegarde du bassin minier confirme ces dires, certifiés dans le rapport rendu par GEODERIS. Monsieur Hervé ANGELI, conseiller municipal et géologue de formation, confirme lui aussi et fournit des explications techniques sur les causes de ces affaissements, qui se situent dans la limite des zones rouges et qui ne touchent en aucun cas les secteurs constructibles. Madame CHARY Marie-Paule rappelle à Monsieur le Maire les problèmes d'inondations récurrentes de certaines habitations du centre-ville et lui présente une pétition des habitants touchés par ce problème. Elle présente au Conseil les zones principalement touchées et précise que certains habitants concernés n'ont pas pu signer la pétition en raison de leur absence.

Monsieur le Maire l'informe que ce problème est connu de la Municipalité et qu'une étude est en cours afin d'en identifier les causes. Le bureau d'études mandaté par la mairie doit rencontrer les gens touchés par les inondations dès le 14 octobre et devra faire un constat et émettre un avis sur les problèmes rencontrés.

Monsieur Hervé ANGELI expose au Conseil ses idées sur les différentes causes possibles de ces inondations et les remèdes existants mais rappelle que le bureau d'études sera lui seul capable de déterminer avec certitude les causes et remèdes à ces problèmes.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 21 H 40.

## SEANCE DU 18 décembre 2015

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. LAURENT Maurice - Mme RENNIE Madeleine - M. PITUELLO Henri - M. RISSER Patrick - M. BOURGUIGNON Nicolas - Mme HUMBERT Bernadette - M. ANGELI Hervé - Mme SPANIOL Paola - Mme CANGINI Isabelle - Mme LEGER Céline - Mme CHARY Marie-Paule - M. SCHROEDER Jean-Marie.



Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Mme LEBRUN Marie à M. ANGELI Hervé - M. RIGHETTI Sébastien à M. PITUELLO Henri - M. GASCHEN Emmanuel à M. LAURENT Maurice - M. KOGOVSEK David à Mme RENNIE Madeleine - Mme HUBERT Amandine à M. RISSER Patrick.

**Absent excusé :** Mme KRANTIC Véronique.

Monsieur SCHROEDER Jean-Marie a été élu Secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 13 octobre 2015.

**INFORMATION** sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

**2015/69 :** Autorisant le Maire à contracter un emprunt de 250.000,00 € auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe de 1,65 % sur 15 ans.

**2015/70 :** Autorisant le Maire à contracter un emprunt de 250.000,00 € auprès du Crédit Mutuel à un taux fixe de 1,65 % sur 15 ans.

**2015/83 :** Signature d'un MAPA pour les contrats d'assurance de la commune d'Aumetz.

**2015/85 :** Signature d'une convention avec l'association « Habitat Jeunes des Trois Frontières » relative à la fourniture de repas pour les enfants fréquentant le périscolaire et la crèche d'Aumetz, pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

**N°2015-71** - Approbation du rapport annuel d'activité sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement « Exercice 2014 » du Syndicat Eau et Assainissement de Fontoy – vallée de la Fensch (SEAFF), accompagné du compte administratif 2014 « section Eau » du Syndicat, et du compte administratif 2014 « section Assainissement » du Syndicat.

**A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2014 du SEAFF.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-72** - Demande de subvention pour l'installation d'un système de vidéo-protection aux Entrées de Ville.  
PAR 17 voix pour ET 1 abstention (Madame Céline LEGER)

- **APPROUVE** le descriptif du projet de vidéo-protection ainsi que son coût et son plan de financement,

- **SOLLICITE** auprès du Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) une subvention d'un montant de 21.540 €, représentant 40 % du montant du projet,

- **S'ENGAGE** à assurer le financement de la partie non couverte par les subventions demandées,

- **DIT** que les crédits budgétaires correspondants seront prévus au Budget Primitif 2016,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager le projet et à signer tous documents s'y rapportant,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-73** - Mise en place de l'entretien professionnel au sein de la commune d'Aumetz.

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** que les critères qui servent de base à l'appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire au terme de l'entretien prévu par le décret n°2014-1526, portent sur :

L'efficacité de l'agent dans son emploi et la réalisation des objectifs ;

les compétences professionnelles et techniques ;

les qualités relationnelles ;

les capacités d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de mettre en place les entretiens professionnels au sein des services municipaux.

- **DONNE** à Monsieur le Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-74** - Modalités d'application du Temps Partiel dans la Commune d'Aumetz.

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** d'adopter les modalités ainsi proposées.

- **DECIDE** qu'elles prendront effet à compter du 1er janvier 2016 et seront applicables aux fonctionnaires titulaires et stagiaires, ainsi qu'aux non titulaires de droit public employés depuis plus d'un an (à temps complet ou équivalent temps plein pour le temps partiel de droit).

- **DECIDE** qu'il appartiendra à Monsieur le Maire d'accorder les autorisations individuelles, en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-75** - Fixation des tarifs municipaux applicables au 1er janvier 2016.

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** de reconduire sans augmentation les prix appliqués en 2015.

- **DECIDE** que les tarifs suivants seront applicables à compter du 1er janvier 2016 : Photopies

	N/B	Couleur
A4 Recto	0,15€	0,35 €
A4 Recto/ Verso	0,25 €	0,50 €
A3 Recto	0,30 €	0,60 €
A3 Recto/ Verso	0,40 €	0,80 €
A4 Associations	0,05 €	0,10 €
A4 Associations Recto/Verso	0,10 €	0,15 €
A3 Associations	0,10 €	0,15 €
A3 Associations Recto/Verso	0,15 €	0,20 €

Bibliothèque (cotisation annuelle)

Cotisation > 17 ans 5,00 €  
Cotisation < 17 ans gratuit

Droits de Place

Le mètre linéaire 0,60 €  
Camion outillage 35,00 €  
Vendeur ambulant (pizza, divers) 35,00 €

Concessions funéraires

Cimetière 50 ans 70,00 €  
Cimetière 30 ans 50,00 €  
Cellule au Columbarium 1.550,00 €  
Salle mortuaire (par décès) 17,50 €

Envoi de Fax (la page)

Vers la France 0,30 €  
Vers l'Etranger 0,50 €

Reproduction intégrale du PLU

Sur papier 300,00 €  
Sur CD 5,00 €

- **DIT** que les montants seront encaissés sur chaque régie concernée.

- **DIT** que pour la bibliothèque, la cotisation est due à chaque date anniversaire.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-76** - Fixation des tarifs de location des salles communales applicables au 1er janvier 2016.

**A L'UNANIMITE**

- **DECIDE** de reconduire sans augmentation les tarifs 2015. Les prix suivants seront donc applicables à compter du 1er janvier 2016 :

Salle Polyvalente (capacité de 400 personnes maximum)

- Location pour les habitants d'Aumetz 325,00 €

- Location pour les associations d'Aumetz

\* frais de gestion (salle gratuite 2 fois par an) 85,00 €

\* à partir de la 3ème fois au cours de l'année 325,00 €

- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations) 650,00 €

Salle de l'Ancien Temple (capacité de 50 personnes maximum)

- Location pour les habitants d'Aumetz 135,00 €

- Location pour les associations d'Aumetz 75,00 €

- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations) 220,00 €

- Location pour évènements exceptionnels (décès, goûters, ...)

75,00 €

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-77** - Organisation du recensement de la population 2016.

## A L'UNANIMITE

- **DECIDE** la création d'un poste de coordonnateur communal d'enquête qui sera un agent communal qui bénéficiera d'heures supplémentaires (I.H.T.S.) pour le travail supplémentaire effectué.

- **DECIDE** la création de 5 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

- **DECIDE** que les agents recenseurs seront rémunérés de manière forfaitaire pour un montant de 1.100 € net, charges sociales déduites. La rémunération de l'agent recenseur sera versée au terme des opérations de recensement et au prorata du travail effectué. Les crédits correspondants seront inscrits au compte 64118 du Budget Primitif 2016.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre des arrêtés pour la création de l'équipe communale chargée du recensement, à savoir un coordonnateur communal et cinq agents recenseurs.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'organisation du recensement de la population 2016.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-78** - Dénomination d'une voie privée.

## A L'UNANIMITE

- **DECIDE** de nommer la voie privée desservant les 4 parcelles situées au Clos de la Scierie «Impasse du Clos de la Scierie» et d'attribuer aux habitations les numéros 1, 2, 3, 4 tels que figurant sur le plan ci-joint.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la

présente délibération.

**N°2015-79** - Fixation des tarifs d'interventions des Services Municipaux.

## A L'UNANIMITE

- **DECIDE** de facturer les interventions des Services Municipaux suite à des accidents ou dégâts causés par des tiers sur des biens publics ou privés communaux,

- **DECIDE** que ces interventions seront facturées aux tarifs tels que définis ci-dessous :

- Heure de Technicien Territorial : 40,00 €

- Heure d'Adjoint Technique Territorial : 30,00 €

- Heure d'Adjoint Administratif Territorial : 30,00 €

- **DIT** que ces tarifs horaires comprennent le matériel communal nécessaire à ces interventions mais que les fournitures seront facturées au prix d'achat par la Mairie (exemple : panneaux de signalisation, mobilier urbain, enrobés, gazon, arbre, vitrage, lavabo, store, etc.)

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-80** - Demande de subvention parlementaire pour l'installation d'un tour réfrigéré à la Salle de Spectacles.

## A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** le descriptif du projet de remplacement du tour réfrigéré à la salle de spectacle et son plan de financement,

- **SOLLICITE** auprès des fonds parlementaires une subvention d'un montant de 3.800 €, représentant 50 % du montant du projet,

- **S'ENGAGE** à assurer le financement de la partie non couverte par les subventions demandées,

- **DIT** que les crédits budgétaires correspondants seront prévus au Budget Primitif 2016,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager le projet et à signer tous documents s'y rapportant,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

**N°2015-81** - Demande de subvention parlementaire pour l'installation d'un ensemble de Vidéo-Projection avec écran à la Salle de Spectacles.

## A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** le descriptif du projet d'installation d'un ensemble de vidéo-projection avec écran à la salle de spectacle et son plan de financement,

- **SOLLICITE** auprès des fonds parlementaires une subvention d'un montant de 7.410 €, représentant 50 % du montant du projet,

- **S'ENGAGE** à assurer le financement de la partie non couverte par les subventions demandées,

- **DIT** que les crédits budgétaires correspondants seront prévus au Budget Primitif 2016,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager le projet et à signer tous documents s'y rapportant,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-82** : Demande de subvention parlementaire pour l'installation d'un système de vidéo-protection dans la commune.

PAR 17 voix pour et 1 abstention (Madame Céline LEGER)

- **APPROUVE** le descriptif du projet de vidéo-protection ainsi que son coût et son plan de financement,

- **SOLLICITE** auprès des fonds parlementaires une subvention d'un montant de 31.351 €, représentant 50 % du montant du projet,

- **S'ENGAGE** à assurer le financement de la partie non couverte par les subventions demandées,

- **DIT** que les crédits budgétaires correspondants seront prévus au Budget Primitif 2016,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager le projet et à signer tous documents s'y rapportant,

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**N°2015-84** : Décision Modificative n° 1 du Budget Assainissement.

## A L'UNANIMITE

- **DECIDE** les mouvements de crédits budgétaires suivants en dépenses de fonctionnement :

- l'article 615 : Entretien des réseaux chapitre 011 est diminué d'un montant de : 500,00 €

- l'article 6287 : Remboursement de Frais chapitre 011 est diminué d'un montant de : 12.000,00 €

- l'article 648 : Remboursement de Frais de Personnel chapitre 64 est abondé d'un montant de : 12.500,00 €

- Total de la Section Dépenses de Fonctionnement : 0,00 €

- **CONSTATE** que le montant des Dépenses de la Section de Fonctionnement n'évolue pas.

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

## DIVERS :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 21 H 50.

## CÉRÉMONIES DU 14 JUILLET 2015



Les cérémonies officielles de notre fête nationale sont toujours empreintes d'une certaine solennité et émotion. Cette année encore, le défilé, le dépôt de gerbes, la présence de l'harmonie, du corps des sapeurs pompiers, des anciens combattants, des représentants de nombreuses associations, ont marqué cet anniversaire de la révolution, et dans son discours, le maire Gilles DESTREMONT n'a pas hésité à faire remarquer qu'encore aujourd'hui, et au vu des événements de début d'année, la barbarie et le terrorisme existent encore et essaient d'opprimer des peuples libres et citoyens.



## KERMESSE DU 14 JUILLET 2015



Accueil  
billeterie

L'après-midi le C.C.A.S, la municipalité et les associations locales ont répondu présentes pour honorer cette fête populaire et de faire du 14 juillet un enjeu municipal et associatif. Un beau succès populaire qui a connu une forte animation auprès de tous nos stands restauration et buvette ainsi que les différentes animations gratuites. Nos bénévoles ont pu exprimer leur joie et satisfaction devant ce magnifique feu d'artifice avec l'église comme toile de fond et un public très nombreux qui avait envahi la place de la mairie. Un grand merci à tous ces bénévoles qui font d'AUMETZ une ville où on se sent parfaitement à l'aise lors d'une grande manifestation.



Stands restauration et  
boissons...côté public



Des jeux géants pour les petits ...



Feux d'artifice ...



Musique pour  
les petits et les grands...



Bal populaire ...



## CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Pour ce 97<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14-18, la municipalité avait invité les associations d'anciens combattants, pompiers, musiciens, associations culturelles et sportives locales et toute la population. Un premier hommage a été rendu aux combattants morts pour la FRANCE qui reposent au cimetière "route de crusnes" avec un profond recueillement des personnes présentes. Tous se sont réunis pour se rendre à l'office religieux qui fut suivi par la dépose des différentes gerbes par les personnalités présentes.



Au cours de l'aubade musicale dans la grande salle de la mairie, le maire Gilles DESTREMONT a retracé les événements marquant de cette guerre et a souligné le devoir de mémoire envers les morts et les différents blessés. Il a rappelé que malgré les événements qui touchent la FRANCE en cette année 2015, les citoyens doivent rester solidaires pour que la paix puisse régner dans le monde. Un remerciement à l'ensemble des nombreuses personnes présentes a clôturé cette émouvante cérémonie.



## HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les familles MARQUIS et TRIDANT, la section ONAC des Anciens Combattants, les élus étaient présents à cette commémoration et le dépôt des gerbes devant la stèle dédiée à nos deux jeunes soldats qui ont perdu la vie dans ces combats, a permis de constater combien il est important de se souvenir.

M. Mario MARTINIG président de l'ONAC et M. Maurice LAURENT adjoint n'ont pas manqué de rappeler que ces conflits sont toujours meurtriers et que le souvenir doit se perpétuer afin que les hommes puissent vivre en paix et que la barbarie vécue en 2015 ne se renouvelle jamais.

## CÉRÉMONIES DE LA ST BARBE

Beaucoup de monde à cette célébration traditionnelle de St Barbe.

La municipalité avait réuni mineurs, pompiers, associations, population, élus à célébrer cette fête de St Barbe qui marque une tradition d'union, de fraternité et de camaraderie autour d'une corporation minière même amoindrie, mais toujours unie et soudée dans toutes les luttes qu'elle mène encore, et autour d'un corps de sapeurs pompiers indispensable à notre population qui se sent "rassurée" d'avoir des secours et aides à tous moments.

Après l'office religieux, un cortège s'est

formé jusqu'au monument aux morts où chaque corporation ainsi que la municipalité a déposé une gerbe.

Au son de l'harmonie toute cette foule s'est rendue dans la grande salle de la mairie où le maire Gilles DESTREMONT n'a pas manqué de redire combien notre population se devait de célébrer ensemble mineurs et pompiers, deux entités qui se doivent d'être honorées.

Georges ROFFE pour le syndicat CGT, a retracé le dur labeur des mineurs et le combat qu'il faut encore mener pour le maintien des droits acquis qui ne cessent d'être bafoués.

Pour les pompiers, le lieutenant TAGLIAFERI a remis un diplôme à Michel WANHAM pour 30 années de présence au corps d'AUMETZ et sa participation et son envie de servir méritent cette distinctions. Le Maire n'a pas manqué de les encourager, les anciens pompiers ayant été mis à l'honneur également pour leur constante présence antérieure et actuelle.

L'apéritif particulier: knaks et pain, a été apprécié et n'a pas manqué de faire ressasser le souvenir des traditions anciennes si bien que la salle de la mairie est restée éclairée longtemps à la satisfaction des élus et de tous les présents.



## FÊTE DE LA SCIENCE À AUMETZ



Pour la 2ème édition de la Fête de la Science toute l'équipe de la Commission culture de la municipalité d'Aumetz et de la Coordination Nord Mosellane de la Fête de la Science ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux s'étaient mobilisés le week-end du 09-10 octobre 2015.

1501  
visites

**Un véritable succès,** illustré par tous les différents stands et animations scientifiques, fidèles au programme annoncé les semaines précédentes.

Forts de cette réussite les organisateurs se font une joie d'annoncer dès à présent leur participation à l'édition 2016.



## ST NICOLAS DES ÉCOLES

Pour la deuxième année, après avoir visité les bambins de l'école maternelle, St Nicolas de la municipalité s'est rendu à la salle polyvalente pour remettre un sachet à tous les enfants de l'école primaire, de la sapinière et du périscolaire. En attendant sa venue, le film « Les 5 légendes » a été projeté aux enfants, suivi de la traditionnelle photo de classe.

St Nicolas a ensuite poursuivi son chemin en gâtant les enfants de la crèche.

Merci à lui et aux sapeurs pompiers qui se dévouent chaque année pour l'accompagner. Merci également aux institutrices encadrantes de nous accompagner dans cette démarche.

Marie LEBRUN adjointe



# Vie Municipale

## MARCHÉ DE NOËL

Le premier marché de Noël a remporté un vif succès. Ce fut un marché convivial, familial emprunt de la magie de Noël.

Merci aux bénévoles des associations qui ont répondu spontanément à l'appel de la municipalité.

Ils ont décoré et préparé leurs stands dans la joie et la bonne humeur.

Vin chaud et jus de pomme, spritz, marrons, gaufres, croques-monsieur, pain d'épice ( d'Alsace ), café, chocolat, décors de Noël « faits maison », Bar à champagne, tombola, galettes de pomme de terre, soupe, photos avec St Nicolas, tout y était ...

Belle équipe qui est prête à recommencer l'an prochain avec déjà de nouvelles idées.

Merci à l'équipe technique, au personnel communal, ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal pour leur aide précieuse et qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Marie LEBRUN et toute la commission culture.



## LES VOEUX DU MAIRE

Malgré des conditions météorologiques défavorables sur l'ensemble du pays haut, la salle polyvalente d'Aumetz a connu une grande effervescence lors des vœux du maire.

Gilles DESTREMONT entouré de son conseil municipal a remercié l'ensemble des personnalités présentes, des corps constitués des maires et élus des communes environnantes, des associations locales, du personnel administratif et technique, de tout le personnel œuvrant pour la commune ainsi que la population présente.

L'année 2015 a été dramatiquement marquée par le terrorisme et les attentats mais les français ont su réagir et faire face avec fraternité.

La baisse de dotations de l'état a bien sûr été évoquée, mais la volonté des élus reste intacte pour que les projets se poursuivent et se concrétisent : l'accompagnement de la zone commerciale, l'éco-quartier au sud de la ville, la vidéo protection, l'affichage informatique ainsi que de nombreux autres projets...

Gilles DESTREMONT et son équipe s'y engagent et c'est dans cette espérance que le maire a souhaité à chacune et chacun une année 2016 emplies de bonheur, de santé et de courage. Il a ensuite invité l'assemblée au pot de l'amitié, buffet excellemment garni qui a permis aux présents de partager une 3ème mi-temps



## AIDE SOCIALE

Les permanences sociales ont lieu les 1er et 3ème mardis de chaque mois aux heures d'ouverture de la mairie de 15 h à 18 h.

Elles sont assurées par :

- HUBERT Amandine : conseillère municipale déléguée à l'aide sociale
- OMODEI Arlette : déléguée à l'aide sociale

Ces permanences sociales sont ouvertes à toutes et tous pour apporter aide et soutien aux nombreux problèmes que vous pourriez rencontrer .

Ces permanences demandent : Compétences – Disponibilité – Discrétion

N'hésitez pas à contacter la Mairie d'Aumetz : 03 82 91 90 63 en cas de besoin

L'Equipe Aide Sociale du C.C.A.S.

L'activité intense du C.C.A.S. pendant ce dernier trimestre 2015, ne s'est pas démentie.

- Colis de Noël et Goûter pour les anciens en décembre : moments appréciés de tous.
- Permanences sociales bi-mensuelles, utiles, nécessaires et estimées.
- Réunions C.O.D.E.R.P.A. ( Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées) qui concerne 7 communes qui débattent de l'action sociale à mener pour nos « Anciens ».
- Présence au conseil d'administration de l'H.E.P.A.D. à Aundun-le-Tiche.
- Goûter hebdomadaire des jeudis au foyer municipal rue St Gorgon ouvert d'octobre à avril de 14h à 17h pour tous les retraités (e) de la commune ( café et pâtisserie sont offerts gracieusement et servis par « Régine » ).

Les prochaines manifestations du CCAS :

### 25 ème anniversaire du LOTO de la solidarité

Le C.C.A.S. propose cette année un loto GOURMAND le dimanche 14 février 2016 à la salle polyvalente dès 13h30, en faveur des plus démunis de notre commune.

De nombreux lots seront mis en jeu à raison de 2 euros le carton, sans oublier la traditionnelle tombola gratuite de la Saint-Valentin. Nous vous attendons nombreux..... et invitez vos amis!!!!

### CODERPA

Une grande matinée récréative est programmée le dimanche 03 avril 2016 salle polyvalente à Aumetz à 15h.

Toutes les communes du C.O.D.E.R.P.A. ( Angevillers - Aumetz - Boulange - Havange - Ottange - Rochonvillers - Tressange ) invitent leurs Anciens pour cet après-midi gracieux où seront proposés Danses, Chants, Café, Pâtisseries.



## PLAN GRAND FROID 2015/2016

Dans un souci de bien-être de nos anciens, des personnes handicapées et isolées vulnérables, le CCAS met en place le plan grand froid qui, dans la continuité du plan canicule, permet d'apporter une aide et/ou un conseil.

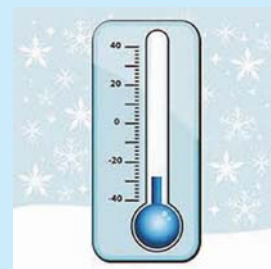
Pour rappel, en cas de grand froid et / ou neige exceptionnelle du 01 novembre 2015 au 01 Mars 2016, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture des bureaux:

De 9h à 12h et de 15h à 18h au

**03.82.91.90.63**

Sont concernées toutes personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes en difficulté et /ou isolées et les personnes à mobilité réduite.

Amandine HUBERT et Arlette OMODEI : Permanences sociales.



### A.T.A.V. ( Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes )

Elle écoute, informe, aide, accompagne, oriente et soutien les victimes.

Ce service est GRATUIT et CONFIDENTIEL.

Les permanences se tiennent chaque mardi de 9h à 11h30 en gendarmerie d'Aumetz.



6, cour du Château  
Annexe du Palais de justice  
57100 Thionville  
03 82 59 20 03  
www.atav-thionville.net  
atav@orange.fr

## REPRISE DES GOÛTERS DES ANCIENS

Le mois d'octobre signifie la reprise des activités au foyer "des anciens". Chaque jeudi, à partir de 14h, un goûter est offert gracieusement par la municipalité à tous les retraités quelques soit leur âge.

Tous sont reçus et accueillis par Régine qui connaît désormais chacun d'entre eux.

Une effervescence soutenue a permis à chaque personne de se rendre compte combien il était agréable de pouvoir se retrouver dans des locaux accueillants et entourés d'amis.

Bienvenue à tous les "nouveaux" comme aux "anciens" qui désirent partager ces moments amicaux et de détente.

Les membres du CCAS



## BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Depuis de nombreuses années maintenant le C.C.A.S participe à l'opération «Brioches de l'Amitié» en faveur de l'A.P.E.I de Thionville.

Vente de brioches de l'amitié le samedi 10 octobre devant la mairie. Un grand merci pour votre générosité et aussi merci Jeanne, Marie et Maité pour votre présence tout au long de cette journée. Cette année encore la participation financière a été transmise à Thionville au siège de l'Association des Parents de l'Enfance Inadaptée.



## NOCES D'OR ET DIAMANT



La cérémonie des Noces d'Or et de Diamant organisée par le C.C.A.S. est toujours un moment d'intenses émotions pour les couples présents, mais aussi pour la famille et les amis qui les accompagnent.

Cette année, 7 couples « noces de diamant » (60 ans de mariage) et 5 couples « noces d'or » (50 ans de mariage.)

Pour les noces de diamant, présents ce jour, les époux :

- . PECOVEC Ernest et Marie
- . CONTARELLI Adam et Félicité
- . KIEFFER Roger et Thérèse

Absents, les époux : THEVENIN, KARPE, BRICE et JELONEK

Pour les noces d'or, les époux :

- . TRIDANT René et Paulette
- . DE RUGERIIS Antoine et Gisèle
- KOUKI Mohamed et Fatima.

Absents, les époux : PENOT et BOUAKKAZ

Après le repas et avant de déguster le dessert, Bernadette HUBERT, conseillère, ainsi que Maurice LAURENT, adjoint, ont procédé au renouvellement des vœux et fait lecture de l'acte de consolidation des liens du mariage. Après le « oui » des époux et épouses, des fleurs et cadeaux leur ont été offerts. Un chant de circonstances a été entonné par des membres du 3<sup>ème</sup> âge.

M. REDOLFI DE ZAN Jean a reçu aussi le cadeau et les fleurs, car avec son épouse, décédée cet été, ils auraient fêté leurs noces de diamant.

Bernadette Humbert





## COLIS DES ANCIENS

Cette année encore, la volonté municipale a permis de maintenir les colis de Noël pour les personnes de 65 ans et plus, qui ont eu la surprise de recevoir une belle valise décorée, remplie de produits de qualité. C'est ainsi que l'équipe du C.C.A.S n'a pas hésité à chausser ses bottes et s'est mobilisé pour distribuer les 330 colis avec l'espoir que chacun trouvera un peu de réconfort et de douceur dans cette nouvelle présentation de Noël.

Bien sûr nous n'oublions pas nos "anciens" pensionnaires en maison de retraite, ou nos Aumessois hospitalisés.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont désiré faire un don de leur colis aux plus nécessiteux.

Les membres du C.C.A.S.



## GOÛTER DES ANCIENS

La salle de la mairie était comble pour le goûter de Noël offert par la municipalité.

Spritz, marbré, bûche, papillotes ont régalé les convives agrémentés de boissons diverses, chaudes ou froides. Alain et Didier ont animé cet après-midi, nos habitués danseurs n'ont pas manqué d'aller sur la piste de danse.



La grande section de maternelle a chanté et offert une boule de Noël sur le thème des « minions » à toutes les personnes présentes.

Le Père Noël a été accueilli par des chants de circonstance, entonnés par toute l'assistance et les membres du 3ème âge, et a remis à chacun une étoile remplie de douceur sucrée.

Des cadeaux représentant l'esprit de Noël ont agrémenté la tombola et fait de nombreux heureux.

Un grand merci à Inès Hamdi et Dounia Gomri, nos 2 stagiaires, pour leur aide lors de la distribution des colis et aussi le jour du goûter, sans oublier Bruna Reyter, Véronique Chardin, Céline Léger, Gérard Belvoix et Régine Coulon.



Bernadette Humbert, conseillère municipale

Le maire, Gilles DESTREMONT entouré par les enfants de la maternelle.

## TÉLÉTHON

Comme chaque année, le téléthon s'est arrêté dans notre commune. En effet le vendredi 5 décembre, sous le préau de l'école primaire " Marie CURIE ", se sont retrouvés les enfants ainsi que les coureurs du circuit pédestre Moselle Nord du téléthon de Fameck. Et c'est le samedi 19 décembre, sous l'arbitrage de M. le maire Gilles DESTREMONT, que la grande salle de la mairie a connu une très belle affluence pour ce tournoi de poker. Pas moins de 62 joueurs très motivés se sont affrontés sur le tapis vert. Le C.C.A.S tient à remercier les organisateurs, les bénévoles, les joueurs, les associations ainsi que l'école " Marie CURIE " qui ont encore prouvé leur générosité, ce qui a permis de récolter cette année plus de 2000 euros. Encore merci!

Les membres du CCAS



# Calendrier 2016

## JANVIER

Dimanche 10...BEFANA de l'A.F.F.I. ....Salle Po  
**Vendredi 15...Vœux du Maire.....Salle Po**  
 Dimanche 17...Théâtre du Comité des Fêtes .....Salle Po  
 Dimanche 31...A.G Country .....Salle Po

## FEVRIER

Judi 11.....A.G Mines en Choeurs.....Salle des Associations  
 Dimanche 07...A.G. Harmonie.....Salle de musique  
 Dimanche 07...A.G. de l'A.T.S.O.....Mairie  
**Dimanche 14...LOTO du C.C.A.S.....Salle Po**  
**Du 15 au 19 ...Centre aéré .....Multi-accueil**  
 Dimanche 21...C.C.F.D. des Enfants.....Salle Po  
**Vendredi 26.....Nouveaux arrivants et  
 Nouveaux berceaux 2014.....Mairie**  
 Vendredi 26 .....Salon des Antiquaires - Mines en Choeurs  
 Samedi 27.....Salon des Antiquaires ..... Salle Po  
 Dimanche 28.....Salon des Antiquaires .....Salle Po  
 Dimanche 28...A.G. de l'O.N.A.C.....Mairie

## MARS

Vendredi 04.....Soupe du partage.....Temple  
 Dimanche 06...Carnaval de l'A.P.E.....Salle Po  
 Dimanche 13...Choucroute de l'Harmonie.....Salle Po  
 Mercredi 16.....A.G du Comité des Fêtes.....Mairie  
 Samedi 19.....Bal du Printemps U.S.A Foot.....Salle Po  
 Samedi 26.....Les ailes d'Eurydice.....Salle Po  
 Dimanche 27...Chasse aux oeufs

## AVRIL

Vendredi 01.....A.G du C.C.M.....Salle Po  
 Dimanche 03...Matinée récréative CODERPA.....Salle Po  
 Dimanche 10...Après-midi Country.....Salle Po ou Place  
**Du 11 au 15 ...Centre aéré .....Multi-accueil**  
 Samedi 16.....Poker du Basket Club.....Mairie  
 Samedi 16.....Salon de la Créativité.....Salle Po  
 Dimanche 17... du Comité des fêtes.....Salle Po  
 Vendredi 22.....Festival « Mines en Choeur » .....Salle Po-Mairie  
 Samedi 23.....Festival « Mines en Choeur » .....Temple-Foyer  
 Dimanche 24...Festival « Mines en Choeur ».....Maison des Ass  
**Samedi 30.....Cérémonies du 1er Mai .....Mairie**

## MAI

Judi 05.....Marche du club «GYM et MARCHÉ».....Salle Po  
 Samedi 07.....Pâtes non-stop de l'A.F.F.I.....Salle Po  
**Dimanche 08...Cérémonies de l'Armistice.....Mairie**  
 Lundi 09.....CCPHVA .....Salle Po  
 Samedi 21 .....90 ans de l'A.T.S.O.....Salle Po  
**Samedi 28.....Fête des Mères Municipalité.....Salle Po**  
 Dimanche 29...Concours de Pétanque.....Place

## JUIN

Samedi 04.....Tournoi Foot Féminines.....Stade  
 Dimanche 05...Vide greniers du C. des F.....Temple et Rues  
 Samedi 11 .....Couscous Algériens.....Salle Po  
 Dimanche 12...Kermesse de l'A.P.E.....Salle Po  
 Mardi 14.....CCPHVA.....Salle Po  
**Mardi 21.....Fête de la musique...Place de la Mairie et temple**  
 Vendredi 24.....A.G - club GYM et MARCHÉ.....Mairie  
 Samedi 25.....Gala P'tites Nanas.....Salle Po

Notes: .....

.....  
 .....  
 .....

## JUILLET

Vendredi 01 ....Feux de la St Jean de l'U.S Foot....Stade ou Place  
**du 6 au 29 .....Centre aéré.....Multi-accueil**  
**Judi 14.....Cérémonies Kermesse.Place de la Mairie et  
 Temple**

Mercredi 20.....Concours de Pétanque.....Place

## AOUT

Dimanche 07...« Pic-Nic » de l'A.T.S.O. ....P.O ou Temple  
 Dimanche 14.....Challenge Foot- 1er tour.....Stade  
 Lundi 15.....Challenge GORISEK-Finales.....Stade  
 Dimanche 21 ...Vide-Grenier Foot.....Parking Inter  
 Mercredi 31 .....Concours de Pétanque.....Place

## SEPTEMBRE

Dimanche 04...Marche populaire .....Salle Po  
 Dimanche 18...Journée retrouvailles de l'A.F.F.I. ....Salle Po  
 Lundi 19.....A.G de l'A.P.E.....Salle des Associations  
 Samedi 24.....Repas Lorrain de l'A.P.E.....Salle Po

## OCTOBRE

Dimanche 02...Fête des Vendanges de l'A.T.S.O .....Salle Po  
**Judi 06.....Reprise goûters des anciens.....Foyer municipal**  
**Vendredi 07.....Fête de la Science.....Foyer Paroissial**  
**Samedi 08.....Fête de la Science.....Salle Polyvalente**  
**Dimanche 09...Fête de la Science.....Temple - Mairie**  
**Judi 13 .....Noces d'Or - C.C.A.S. ....Salle Po**  
 Samedi 15.....Soirée dansante COUNTRY.....Salle Po  
 Dimanche 23...Soirée contre la mucoviscidose  
 Les Ailes D'Eurydice.....Salle Po

## NOVEMBRE

Dimanche 06...Concert de l'Harmonie.....Salle Po  
 Judi 10.....Apéro de l'ONAC.....Salle Po  
 Vendredi 11.....Repas de l'O.N.A.C.....Salle Po  
**Vendredi 11.....Cérémonies officielles de L'armistice.....Mairie**  
 Dimanche 13...Thé Dansant - Mines en Choeurs.....Salle Po  
 Samedi 19.....Soirée moules-frites de l'U.S. Foot.....Salle Po  
 Dimanche 20...St Cécile de l'Harmonie.....Mairie et Temple  
 Vendredi 25.....Soirée beaujolais de l'O.N.A.C. ....Salle Po  
**Samedi 26 .....Cérémonies officielles de St Barbe.....Mairie**  
 Dimanche 27...Bourse aux jouets du C. des F.....Salle Po

## DECEMBRE

Vendredi 02.....Téléthon-St Nicolas des écoles .....Ecoles  
**Samedi 03.....Poker du Téléthon.....Mairie**  
**Lundi 05.....Hommage aux morts pour la France  
 pendant la guerre d'ALGERIE .....Mairie**  
**Mercredi 07.....Colis des Anciens-C.C.A.S. ....Temple**  
**Judi 08 .....Goûter des Anciens-C.C.A.S. ....Mairie**  
 Dimanche 11...St Nicolas de l'A.T.S.O .....Salle Po  
 Mardi 13 .....Père Noël de l'A.P.E. ....Temple

## Noëls de Moselle à la médiathèque d'Aumetz

Dans le cadre des Noëls de Moselle, la médiathèque St Exupéry d'Aumetz a proposé plusieurs animations :

Le mardi 8 décembre 2015, en partenariat avec les bibliothèques de Nilvange, Serémange-Erzange et Hayange, le spectacle « Chut...le Père Noël arrive ! » a eu lieu pour les enfants hospitalisés en pédiatrie à l'hôpital Bel-Air.

Le mercredi 9 décembre c'est un public familial qui est venu participer à un après-midi jeux de sociétés.

Le samedi 12 décembre, nous avons accueilli une quinzaine de bébés et d'enfants accompagnés de leurs parents, tatas, mamies etc....pour une séance de doudous lecteurs spécial Noël.

Vendredi 16 décembre à 18h, le Conseil départemental de Moselle nous a offert un beau spectacle musical d'Etienne Sibille qui a été suivi du mensuel cercle de lecture adulte.

Tout au long du mois de décembre, une exposition «Les traditions de Noël dans les Pays de l'Union Européenne » était présente à la médiathèque. Chacun a pu découvrir les diverses traditions de Noël dans les pays voisins.

Et enfin, toutes les classes de 6ème du collège Lionel Terray d'Aumetz ont pu assister aux séances de Contes de Noël du monde entier.

Une nouvelle fois, le bilan pour ces animations, et pour toutes celles qui ont eu lieu en 2015, est tout à fait positif. Nous vous souhaitons une belle et bonne année 2016 et de belles lectures !

Dans le cadre des T.A.P, nous avons accueilli un groupe d'élèves de CE1 de l'école Marie Curie d'Aumetz. Depuis le mois de septembre, nous avons travaillé sur la préparation d'un petit spectacle de contes, comptines et kamishibai (théâtre japonais) que les enfants ont présenté avec fierté le mardi 13 décembre 2015 à leurs familles. Une belle réussite !

Toujours dans le cadre des T.A.P, mais cette fois, avec une classe de CMI, nous avons fabriqué des hérissons-livres...Une activité très appréciée !!

Concernant les animations de l'année 2016, le mois de juin (dates à définir) est marqué par un événement majeur, Inso-livres, dont le thème est le voyage en bibliothèque. Egalement, en octobre, dans le cadre de Lire en Fête...partout en Moselle placé sur le thème du héros, la médiathèque participera à la Fête des Sciences (Thème Jules Verne) et choisira donc de travailler sur un héros d'un roman de Jules Verne.

Toutes les autres animations ponctuelles (Doudous lecteurs, les bons contes du mercredi, cercle de lecture, animation en pédiatrie à l'hôpital Bel-Air etc...) sont programmées quelques semaines avant et sont donc publiées sur le site internet de la médiathèque : [www.bibliaumetz.com](http://www.bibliaumetz.com)



Spectacle Etienne SIBILLE



Le Tour du Monde des Contes de Noël



Les hérissons débarquent à la médiathèque !

## MULTI-ACCUEIL «LES CHRYSALIDES»

Depuis septembre 2015, les effectifs du périscolaire sont en constante augmentation.

L'accueil du matin a été transféré dans les locaux de la maternelle pour les enfants du primaire et de la maternelle afin d'éviter les déplacements.

La salle de jeux a été réaménagée pour permettre cet accueil. La réorganisation des TAP sur 2 jours (mardi et jeudi) pour les primaires de 15h15 à 16h45 a permis de proposer des activités sportives et culturelles variées.

Par exemple :

- la création du livret des TAP.
- l'initiation aux échecs.
- des ateliers réalisés par le club de foot et de basket.
- des activités pédagogiques autour de l'alimentation.
- l'intervention des bibliothécaires de la médiathèque et l'organisation d'un spectacle.



Les enfants du Cp participant aux TAP ont réalisé le traineau du Père Noël avec ses 7 rennes.

Les enfants de la crèche ont pu s'y asseoir et réaliser des photos avec barbe et chapeau pour les plus peureux qui n'ont pas voulu poser dans les bras du Père Noël.



Tout au long de l'année, les enfants du Multi accueil réalisent des activités diverses avec des supports et des techniques variés.

Un cahier de vie est réalisé quotidiennement par les animatrices et transmis à chaque vacances scolaires aux parents.

Les informations sur la maison de l'enfance peuvent être consultées sur le site de la mairie d'Aumetz :

[mairieaumetz.com/enfance](http://mairieaumetz.com/enfance) et [scolarite/](http://mairieaumetz.com/scolarite/)Multiaccueil « Les Chrysalides »/ la crèche ou le périscolaire.

### Dates des centres aérés :

- Hiver du 15 au 19 février 2016
- Printemps du 11 au 15 avril 2016
- Été du 6 au 29 juillet 2016.

## TAP

(Temps d'Activités Périscolaires)

Ce livret d'accueil périscolaire a pour but d'apporter une information concernant le fonctionnement des temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place par la commune d'Aumetz, et sur les règles qui les régissent. Pour cette année scolaire, dans le cadre de la rédaction d'un PEDT, il s'agit de mieux positionner les temps d'activités sur deux créneaux hebdomadaires et d'offrir à nos enfants des activités ludiques et pédagogiques. L'organisation des TAP que nous vous proposons est le fruit d'un travail mené en concertation avec l'équipe enseignante, l'équipe d'animation des « Chrysalides », les associations locales et les élus. Il donne lieu à un nouvel emploi du temps, par période ou trimestre, avec des activités choisies dans l'intérêt des enfants, en tenant compte de leur âge, de leurs capacités et des ressources disponibles de la municipalité. Ce livret a été rédigé par les élèves de CE2 durant les mois de septembre et octobre 2015, encadré par la Directrice de l'école élémentaire Jeanne CECCARELLI. Nous remercions chaleureusement les enfants et les félicitons. Il doit être considéré comme un outil de communication entre la famille et les animateurs, et doit, à ce titre, être rempli correctement et être toujours à disposition dans le sac de l'enfant, car il contient les informations sur le fonctionnement et le comportement.

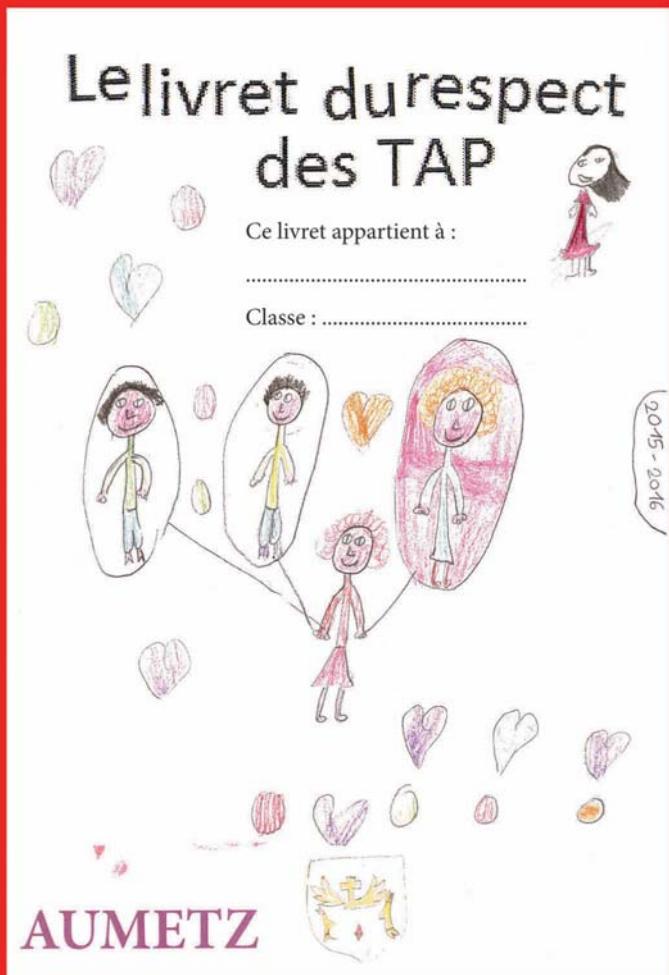
Bonne lecture et très bonne année scolaire

Marie Lebrun

Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires

Le livret des TAP est une publication de la mairie d'Aumetz.

Réalisation : André KOGOVSEK - Création graphique : les élèves de CE2



## LES TRAVAUX EN IMAGES



**Toiture de l'école primaire**



**Menuiseries du Groupe scolaire**



**Réfection de la Salle du Temple  
( toiture - fenêtres - porte d'entrée )**



**Logement communal dans l'ancien Cinéma**



**Nouvelle Chambre froide salle des spectacles**



**Balisage des chemins de randonnée**



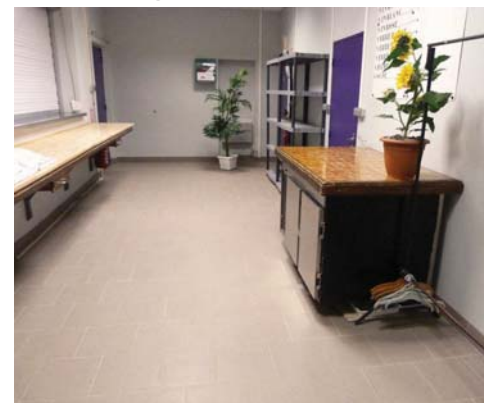
**Réhabilitation du 1er étage de la Poste  
occupé par la CCPHVA**



**Achat d'un véhicule multi-fonctions**



**Remplacement des fenêtres et toiture  
des logement communaux.**



**Sols du bar Salle des spectacles**

### Prévisions :

- Nouvelle zone commerciale
- Rue de l'Ancienne Mairie
- Système de vidéo-protection aux entrées de la ville
- Comptoir réfrigéré, Vidéo projecteur et écran salle des spectacles
- Eco-quartier Zola
- Assainissement du centre ville
- Finalisation du quartier Boucle de Vosailles
- Création d'une nouvelle médiathèque et foyer du 3ème Âge.
- Panneaux d'information numérique dans la ville.

## SERVICE À LA PERSONNE

Transport pour les Séniors à l'intérieur de la commune.



Mis en place depuis Mars 2015, ce service est de plus en plus apprécié par un bon nombre de nos seniors et autres personnes en difficulté.

L'enlèvement d'encombrants et d'autres petits services manuels sont réalisés par le service technique en fonction de leurs possibilités et de la nature des demandes.

Le service de transport par minibus pour les seniors de plus de 65 ans ou personne à mobilité réduite est très sollicité. Depuis mars, 109 personnes ont été transportées (inter, médecin, poste etc. ;) ce qui représente 152 heures et 327 km de parcours.

Rappel : ce service est assuré sur 2 matinées (mardi et jeudi) de 9h00 à 12h00

Nous vous rappelons que pour bénéficier de ces services un numéro vert est mis à votre disposition.

# N° VERT : 0800223301



## RECENSEMENT

de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS  
Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Insee & votre commune

## JOB D'ETE

Dans le cadre de sa politique envers les jeunes, la municipalité recrute pour la période d'été des jeunes de plus de 18 ans afin de réaliser différents travaux de rénovation et d'entretien sur le banc communal.

Ces contrats seront rémunérés, réservés aux jeunes de la localité et auront une durée de deux ou trois semaines, en fonction du nombre de candidats.

Toutes les personnes retenues intégreront le service technique qui aura en charge l'encadrement et le suivi des travaux.

Un C.V. avec la période souhaitée doit être déposé en mairie avant le 29 AVRIL 2016.

Une réunion d'informations sera programmée courant Mai afin de définir les missions de chacun.

**ANDRÉ PHILIPPE MOUREY FAIT CHEVALIER DE LAFAYETTE**  
 Sur proposition de Mr. Bernard POULAIN commandeur de l'ordre international Lafayette et délégué départemental de la Moselle, Mr. André PHILIPPE MOUREY a été fait Chevalier de l'Ordre International Lafayette.

L'Ordre International Lafayette a pour but d'entretenir et de développer des liens d'amitié existants entre les ressortissants des Etats Unis d'Amérique et ceux de l'Union Européenne aux premiers rangs desquels se situe géographiquement la France. D'autres actions que le rapprochement des populations sont énumérées tels que dans le cadre humanitaire, le devoir de mémoire du patrimoine, l'aide aux personnes handicapées et le bénévolat.

Impliqué dans la vie communale, André est un amoureux de la nature qu'il transmet aux générations futures par ces animations écologiques destinées aux scolaires. Gardien de nos forêts et responsables de nos chemins forestiers, il est le garant du respect environnemental de part sa nomination de garde forestier.

Il fait partie de la délégation Moselle pour toutes les actions de mémoire et cérémonie au delà du département.

A l'issue de cette cérémonie un diplôme d'honneur de l'ordre Lafayette a été décerné à la commune et remis à Gilles Destremont. Conscient de son dévouement et son attachement à notre commune, félicitations à André pour cette nomination



## DES NOUVELLES DE L'A.F.F.I

Une vieille dame fête ses soixante ans.

En ce dimanche 20 septembre, l'A.F.F.I. fêtait ses soixante printemps. Les retrouvailles étaient donc particulières cette année 2015.

Le comité après une préparation rigoureuse et minutieuse de plusieurs mois avait bien fait les choses. La journée commença par une messe pour honorer la mémoire des disparus de l'A.F.F.I., qui nous le rappelons, était à l'origine une association de secours mutuel. La matinée se poursuit par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts en présence de personnalités officielles. Par ce geste digne, les membres du comité tenaient à souligner l'attachement de l'association à la France et à l'amitié franco-italienne. Dans le contexte particulier de l'année 2015, d'union nationale contre la barbarie, le symbole était très fort et émouvant. S'ensuivit un vin d'honneur à la mairie, en présence du Consul général d'Italie, des représentants du département et de la commune. Le Consul, dans un français parfait avec un accent chantant le soleil, rappela, par des phrases émouvantes, les liens historiques qui liaient la France et l'Italie. Il évoqua l'enrichissement économique et culturel de la région que l'immigration italienne en Lorraine avait permis. Messieurs ALIVENTI conseiller départemental et DESTREMONT, maire d'Aumetz ont poursuivi par deux discours commémoratifs tout aussi inspirés et émouvants.

La suite de la journée se déroula à la salle polyvalente où un merveilleux banquet fut servi aux membres de l'association et à leurs invités. Un orchestre enchaînait chansons françaises et italiennes tandis que les convives festoyaient et appréciaient ce délicieux repas dans une ambiance conviviale chaleureuse.

Une exposition photos permettait de se remémorer toutes ses années heureuses.

Cette journée très réussie, solennelle mais détendue et amicale a permis à d'anciens membres de retrouver les lieux et les amis de leur jeunesse.

Un succès à renouveler pour les 70 ans de l'A.F.F.I. en 2025.

**Festival du film italien : Lundi 9 Novembre 2015**

Cette année, un des thèmes du Festival était la Première guerre mondiale et la participation italienne à partir de 1915 ; à l'occasion du centenaire de la « Der des Der », on pouvait voir les quelques



films italiens sur le premier conflit mondial. A cette occasion, le ciné bus séjourna sur le parking du gymnase et permit à un grand nombre d'Aumessois d'assister à deux séances de cinéma.

Comme à chaque festival depuis 15 ans, l'A.F.F.I. organisa sa soirée spaghetti. Près de 300 repas furent servis. Un succès considérable ! Une joyeuse soirée dans cette grisaille de novembre 2015. L'Epiphanie : Dimanche 10 janvier 2016

Comme tous les ans, Janvier est l'occasion pour les membres de l'association de fêter la Befana, sorcière sympathique, qui vient distribuer des bonbons et des gâteaux aux enfants. Cette année encore, la fête fut réussie. Près de 180 personnes étaient présentes pour ce repas festif de début d'année. Le traditionnel plat de spaghetti et sa sauce légendaire dont la recette est jalousement gardée par les anciens, et le panettone ont chatouillé les papilles gustatives des convives.

Un magicien est venu distraire petits et grands. Puis à l'appel de son nom : « Befana, Befana » scandé par les enfants et les adultes, la vieille dame est apparue portant son panier en osier et a distribué les sachets de friandises sous les flashs et les yeux ravis ou inquiets des enfants.

Après une tombola dont le premier lot était un bon jambon, les adhérents de l'association se sont séparés, heureux d'avoir passé un bon après midi dans la joie et la bonne humeur.

Le Comité



**A.T.S.O.  
Aumetz**



Association des Travailleurs  
Slovènes d'Origine  
2, rue de la Fontaine  
57710 AUMETZ

Par manque d'effectif la fête champêtre n'a pas eu lieu et comme de fait il a fait très beau ce 2 Août 2015.

Ce n'est que partie remise cette année elle aura lieu le 7 Août 2016 sur la place de la mairie ou si le temps est incertain au temple.



. Le 4 octobre ce fut la cinquantième du bal des vendanges animé par le groupe slovène STIL 5 qui a mis de l'ambiance dans la salle avec son répertoire pour toutes les tranches d'âge de 7 à 90 ans. La sainte Cécile a eu lieu au restaurant le gaulois.

. Le 6 décembre jour de la St Nicolas c'est pour tous les Slovènes une fête à ne pas manquer, on se réunit entre amis autour d'un bon repas on trinque, on chante, on refait le monde et puis soudain un petit son de clochette et on entend << c'est st Nicolas >> et il apparaît pour récompenser les enfants et les anciens, puis il repart, merci st Nicolas, à l'année prochaine.

. Le comité de l'ATSO présente à toute la population les Vœux de paix et prospérité pour la nouvelle année.

. Manifestation année 2016 :

- 7 février Assemblée générale à la mairie,
- 21 mai 90ème anniversaire ATSO
- 7 août fête champêtre
- 2 octobre bal des vendanges
- 11 décembre St NICOLAS

## NOUVELLES DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a clos l'année 2015 par la BOURSE AUX JOUETS qui a connu un grand succès, le Comité s'apprête à aborder l'année 2016 plein d'énergie.

Celle-ci a débuté dès le dimanche 15 janvier, à la Salle des Spectacles, par la MATINEE THEATRALE.

La troupe «MIRABELLE» nous est revenue cette année avec une nouvelle pièce intitulée «TOC-TOC», comédie de Laurent BAFFIE.

Le Comité fidèle à ses programmations, propose ensuite les 16 et 17 avril, le SALON DE LA CREATIVITE.

Nous invitons tous créateurs, inventeurs, innovateurs, habiles de leurs deux mains, à contacter le Comité des Fêtes.

Suivra le dimanche 05 juin le VIDE GRENIER.

La BOURSE AUX JOUETS, en date du dimanche 27 novembre, clôturera ces manifestations internes. Sans oublier ses participations aux festivités de la FÊTE DE LA MUSIQUE et du 14 JUILLET.

Le Comité prévoit également pour 2016 l'achat de matériels divers qui seront toujours mis à disposition des associations qui en formuleront la demande, afin de les accompagner pour la réussite de leurs manifestations.

Lors des 2 MARCHES DE NOËL les 06 et 13 décembre derniers, le public venu nombreux a pu apprécier la présence de «mange-debout». En accord avec la commune, le Comité des Fêtes a décidé d'en faire l'acquisition pour un montant de 1700 euros.



Bien entendu, nous accueillons toujours toutes les bonnes volontés, jeunes et moins jeunes, qui désirent nous rejoindre pour apporter un plus à la vie associative et culturelle locale, afin de contribuer à l'animation de notre ville.

En espérant que vous ayez passé un JOYEUX NOËL, le Comité des Fêtes vous souhaite une très BONNE et HEUREUSE NOUVELLE ANNEE 2016.

Pour le Comité, le Président :  
Jean Marie SCHROEDER





**ufolep 57**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



## CLUB GYM ET MARCHÉ AUMETZ COMITE

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUI 2015

Présidente d'Honneur : Mathilde NERI  
 Présidente : Bernadette HUMBERT  
 Vice-présidente : Elisabeth CIGALE  
 Secrétaire : Albert GURTNER  
 Secrétaire-Adjoint : François RUSSO  
 Trésorière : Jocelyne PAILLET  
 Trésorière-Adjointe : Francine SALERNO  
 Assesseurs : Irène FALLEMPIN - Laurette MARIANI  
 Françoise PISLAR - Thérèse TIZI  
 Marzio TIZI - Dominique WIEMERT

### ACTIVITES

Gymnastique	lundis de 20h30 à 21h30	salle de spectacles
Marche	mardis de 9h à 11h et jeudis de 14h à 16h	R.V. passage à niveau
Gym douce	vendredis de 9h à 10h	salle de spectacles
Danses de salon	lundis de 18h30 à 20h	salle de spectacles
Zumba	jeudis de 20h à 21h	salle de spectacles
Sports-loisirs	lundis de 20h à 22h	gymnase (basket, volley ..)

### SORTIES



Excursion au Luxembourg, visite du château à Vianden.



Départ pour les 3 étangs d'Esch, 8 kms aller, et pareil au retour.



Marche de la libération et de la fête St Gorgon d'Aumetz en septembre.

### CARNET SOUVENIR

Bruno, tu étais mon ami. Tu t'étais intégré depuis plusieurs années à mon groupe de marcheurs en mai et en septembre. Tu nous a quitté avant Noël, ton sourire et ta joie de vivre vont nous manquer. Ce n'est pas un adieu mais un au revoir.



### PROGRAMME 2016

Soirée < beignets > : lundi 15 février ;  
 Sortie Restaurant : dimanche 13 mars  
 (choucroute Harmonie d'Aumetz)  
 Marche du Printemps : jeudi 05 mai (Ascension);  
 Assemblée générale : vendredi 24 juin ;  
 Sortie Excursion : dimanche 26 juin ;  
 Marche de clôture : jeudi 07 juillet ;  
 Marche populaire : dimanche 04 septembre.



Galette des rois et des reines en ce début janvier 2016 avec les licenciés du club.

Bernadette Humbert



L'année 2015 restera dans les annales du club puisque l'une de nos triplètes a gagné le Championnat de Moselle promotion et participé au Championnat de France à Montauban. En Championnat par équipes nous finissons 3ème, cela s'est joué à très peu pour la 1ère place.

Janvier et février 2016 nous participerons à un concours international au Luxembourg comportant 32 équipes de 4 pays, ensuite Mars verra le début du championnat de Moselle et des concours officiels.

Aumetz pour sa part en organisera 4, le challenge CMDP le 29 Mai, deux concours aînés les 19/07 et 31/08, le 4ème à une date indéterminée. L'ambiance au club est des plus agréables et le temps hivernal en amène certains à préférer les cartes tandis que les 'mordus' profitent de la nouvelle salle pour s'adonner à leur passion.

Ce printemps un coup de fraîcheur sera donné au local avec quelques aménagements pour rendre le plus agréable possible les après-midis.

300 jours par an à raison de 15 à 20 personnes chaque jour crée de l'animation ainsi que la joie du vrai "vivre ensemble" car n'oublions pas que nous venons tous dans ce club d'horizons différents ce qui pimente et enrichit nos rapports cordiaux et amicaux. Notre association a participé avec plaisir aux marchés de St Nicolas et Noël, expérience à renouveler, ils permettent de conserver notre patrimoine culturel avec ce côté convivial et familial.

Comme chaque année un appel aux nouveaux habitants qui désiraient prendre une licence, le local est ouvert de 14 à 18 h chaque jour ou contacter le 06.85.88.96.49 – lor57mo@live.fr Le comité, l'ensemble des licenciés et moi-même présentons nos vœux les plus chaleureux aux Aumessois et Aumessoises.

Po Le Comité – le Président C Thies



31 Décembre 2015

## GENERATION COUNTRY AUMETZ

Génération Country a fait sa rentrée hivernale le mardi 5 janvier, et comme la tradition le veut, les membres de l'association ont fêté l'Épiphanie, et ont tous eu droit à une part de galette des Rois.

Génération Country tiendra son assemblée générale le dimanche 31 janvier 2016 à 10h30 à la salle des spectacles à Aumetz, suivi de son repas annuel avec tous ses membres.

Puis, le dimanche 10 avril aura lieu le deuxième Country Day sur la place de la Mairie, avec expo de voitures anciennes, motos et sous réserve, présence d'un camp indien. Si le soleil n'est pas au rendez-vous, la manifestation se tiendra à la salle des spectacles.

Les cours ont toujours lieu les mardis de 20h15 à 22h, animés par Paty, les mercredis pour les enfants et adultes débutants de 18h45 à 20h, et de 20h à 22h pour les révisions, animés par Véro et Tania. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la présidente Marinette Ercolani au 03.82.59.94.66 ou 06.77.43.66.25 ou encore visiter notre blog <http://wakanda57.skyrock.com/>



## L'ASSOCIATION DU 3ÈME ÂGE

compte de nombreux adhérents.

Elle fonctionne dans les locaux mis à disposition par la municipalité et qui sont composés d'une grande salle pouvant contenir plus de 50 personnes, de deux salles plus petites pour activités diverses, d'une cuisine équipée.

Avec un comité dynamique, l'association propose des activités tous les mardis et vendredis.

Elle fête la chandeleur, les anniversaires, la fête des mères, le beaujolais nouveau, les noces d'or, le Noël, elle organise des journées à thème et une excursion annuelle.

Elle est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent adhérer.



## MINES EN CHOEURS

PREMIER  
**SALON DES ANTIQUAIRES**  
 DES TROIS FRONTIÈRES  
**AUMETZ** SALLE POLYVALENTE

Vendredi 26 février : 14h - 19h  
 Samedi 27 février : 10h - 19h  
 Dimanche 28 février : 10h - 19h



**Entrée 3€**  
 Enfants - de 14 ans : Gratuit

Renseignements :  
 06 42 89 31 64  
 06 08 86 98 63



Organisé par l'Association Mines en Choeurs

L'association mène ses activités tambour battant :  
 - manifestations communales ( 14 juillet, marché de Noël ...)  
 - l'organisation de diverses manifestations culturelles futures ( Salon des Antiquaires, Festival Mines en Choeurs ...)  
 - la participation du Choeur d'hommes «Les Voix de l'Est» la saison dernière à plusieurs festivals internationaux ( MEIRINGEN - Suisse , EDIMBOURG - Ecosse )  
 - concerts ( Eglise de BAALON, Marché de Noël - LUXEMBOURG Eglise d'AUDUN - le -TICHE ...)  
 2016 s'annonce prolifique pour l'association en événements de tous genres, et «Mines en Choeurs» vous souhaite une année pleine de bonheur !

[www.minesenchoeurs.fr](http://www.minesenchoeurs.fr)



## HARMONIE D'AUMETZ

Le Comité, les musiciennes et musiciens de l'Harmonie d'AUMETZ vous présentent leurs meilleurs vœux.  
 Que le chemin de l'année 2016 soit parsemé d'éclats de joie.  
 Que 2016 soit votre année, et le bonheur votre allié.  
 Et nous soulevons notre verre à votre santé.

Nous vous remercions pour votre participation à nos différentes manifestations pour l'année écoulée et espérons vous retrouver en 2016.

Les activités de l'Harmonie et de l'école de musique suivent leur cours. L'Harmonie s'est distinguée la saison dernière par plusieurs manifestations importantes :  
 - Le 28 juin : Aubade dans les rues d'AUMETZ  
 - Du 16 au 19 octobre : Participation au 350ème anniversaire de l'Harmonie d'IDRIJA (Slovénie).  
 - Le 8 novembre : Concert annuel avec la participation de l'Harmonie de Distroff «Les vents de l'Est».  
 - Le 13 décembre : concert de Noël.



Voici le calendrier connu en 2016.

7 Février : Assemblée générale  
 13 Mars : Mâtinée choucroute (réservez déjà cette date ...)  
 30 Avril : Cérémonies officielles du 1er Mai  
 08 Mai : Cérémonies officielles du 8 Mai  
 21 Juin : Fête de la Musique  
 14 Juillet : Cérémonies officielles du 14 juillet  
 06 Novembre : Concert annuel  
 11 Novembre : Cérémonies officielles du 11 novembre  
 20 Novembre : Ste Cécile

Notre Harmonie est ouverte à tout le monde.  
 N'hésitez pas à venir nous écouter lors de nos répétitions, tous les vendredis soirs 20H salle de musique foyer St Gorgon dernier étage.

Bonne et heureuse année !  
 Pour le Comité  
 SPANIOL Paola



### Naissances :

**GAUGENOT Savana** le 24 juin à THIONVILLE  
**COLLIGNON Victor** le 20 juillet à THIONVILLE  
**CALVO Léonard** le 21 juillet à PELTRE  
**BELLAMY Sacha** le 29 juillet à THIONVILLE  
**PECQUEUR Inès** le 08 août à THIONVILLE  
**TOPPETA Lylio** le 09 août à THIONVILLE  
**RENNIE BOUSSER Mélia** le 20 août à LUXEMBOURG  
**TOPPETA ALATI Théo** le 27 septembre à AUMETZ  
**SCHNEIDER Lya** le 15 octobre à THIONVILLE  
**CERERI Matteo** le 03 novembre à THIONVILLE  
**TORELLI Raphaël** le 07 décembre à MONT-SAINT-MARTIN  
**CHOQUET LEFEBVRE de CHAMPORIN Enzo** le 30 décembre à THIONVILLE  
**MARCONATO Lucy** le 18 janvier à BRIEY



### Mariages :

**Gilles GIRARD ET Nathalie MALGAROTTI** le 27 juin  
**Damien TRIEM et Jennifer VANSWEEVELT** le 27 juin  
**Nicolas HEMMER et Coralie COULON** le 04 juillet  
**Anthony CIRE et Florie CASAGRANDE** le 11 juillet  
**Hervé PIERINI et Christelle DEMONTIS** le 25 juillet  
**Terry CASAGRANDE et Julie GALLI** le 05 septembre  
**Charles-Elie BRAGA et Natalia MUSZYNSKI** le 12 septembre  
**Mickaël FAZZARI et Céline SCHNEIDER** le 17 octobre



### Décès :

**Auguste ROUSSEAU** le 25 juin à VANTOUX à l'âge de 71 ans  
**Marie CIRE** veuve METHLIN le 27 juin à THIONVILLE à l'âge de de 88 ans  
**Maria DOS SANTOS** veuve DA COSTA le 02 juillet à THIONVILLE à l'âge de 78 ans  
**Louis MARAZITA** le 05 juillet à THIONVILLE à l'âge 94 ans  
**Colette PIREAUX** épouse REDOLFI le 05 juillet à THIONVILLE à l'âge de 82 ans  
**Daniel ENGLINGER** le 03 août à THIONVILLE à l'âge de 55 ans  
**Christian KLEIN** le 31 août à AUMETZ à l'âge de 80 ans  
**Gilles PETER** le 1er septembre à THIONVILLE à l'âge de 66 ans  
**Claire PILLON-SCHWEITZER** veuve BOUBEL le 02 septembre à l'âge de 88 ans  
**Eugène CRAINICH** le 18 septembre à l'âge de 85 ans  
**Lilia PEPI** veuve BENCI le 21 septembre à l'âge de 95 ans  
**Denise ORIAC** veuve THOMAS le 1er novembre à l'âge de 93 ans  
**Eliane BLAISE** veuve PINTAR le 02 novembre à l'âge de 72 ans  
**Francesco CIPRIANI** le 17 novembre à l'âge de 80 ans  
**Jean BRÜCK** le 04 décembre à l'âge de 74 ans  
**Raymond JUND** le 04 décembre à l'âge de 79 ans  
**Marie Henriette ZANDE** veuve MAGNI à l'âge de 92 ans  
**Marie Olga PERSOLJA** veuve PETER le 14 janvier à l'âge de 87 ans  
**Raphaël DE BORTOLI** le 18 janvier à l'âge de 48 ans  
**René SCHROEDER** le 20 janvier à l'âge de 63 ans



## APPROVISIONNEMENT GROUPE DE FUEL DOMESTIQUE

Renouvellement de l'approvisionnement groupé pour la fourniture de fuel domestique pour l'ensemble de la localité.

Dans ce cadre, les personnes désirant s'approvisionner en fuel sont priées de s'inscrire en Mairie pour bénéficier d'un tarif avantageux en fonction de la demande. Il serait souhaitable de commander un minimum de 20 000 litres.

Il est évident que le coût est en fonction du prix du marché à la date de la négociation avec le prestataire.

Les règlements par carte bancaire, espèces ou chèques sont acceptés (possibilité d'effectuer 2 chèques).

Toutes les personnes intéressées sont priées de se présenter en Mairie afin de s'inscrire.

Aucune demande ne sera prise par téléphone.  
Date de limite d'inscription : vendredi 29 avril 2016